

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

La Chambre française a approuvé les décrets Laval.

Le roi de Grèce en froid avec ses amis.

M. Roosevelt fait son propre éloge.

La main de Moscou dans la sédition brésilienne.

Le débat sur les décrets financiers, à la Chambre française, hier vendredi, s'est bien terminé pour M. Laval, qui a obtenu un vote d'approbation de 324 voix contre 247.

Une vingtaine de députés qui, jeudi, avaient voté pour le gouvernement, l'ont abandonné hier pour passer à l'opposition. Ce sont des radicaux impressionnés par l'impopularité de certaines économies. Encore a-t-il fallu, pour que l'ordre du jour favorable au ministère fût agréé, accentuer la promesse d'adoucir les mesures d'économies sur les traitements et les pensions et souligner leur caractère exceptionnel et temporaire.

On sait ce qui arriva naguère avec les fameux décrets Poincaré, qui coûtèrent l'existence au Bloc national et qui ne tardèrent pas à être révisés de telle façon que la plupart des réformes administratives qu'ils statuaient furent révoquées.

La Chambre se réunira de nouveau mardi pour le grand débat sur les motions radicales et socialistes demandant qu'on bride les ligues de droite : Croix-de-Feu, Solidarité française, Jeunes patriotes, Francistes, Action française.

M. Laval n'a aucune velléité de tomber en défenseur des ligues. Mais il doit prendre garde qu'il y a dans sa majorité des groupes qui ne supporteraient pas qu'il allât trop loin dans les satisfactions que réclame la gauche.

Le roi de Grèce est à peine réinstallé qu'il est en proie aux difficultés. La joie d'être rentré d'exil l'anime d'un désir de pacification qui va à l'extrême. Il veut amnistier ses ennemis d'avant-hier et d'hier, rouvrir les portes de la Grèce aux auteurs de la sédition d'octobre, à M. Vénizélos et au général Plastiras, bref, embrasser tous ses ennemis.

Les monarchistes ne goûtent pas cette clémence exubérante; de sorte que le roi est déjà en froid avec ceux qui l'ont fait revenir, notamment avec le général Condylis et les officiers qui ont réprimé la dernière insurrection vénizéliste.

Le gouvernement que Georges II cherche à former sera probablement incolore, ce qui ne fortifiera pas l'autorité royale.

Le président des Etats-Unis, M. Roosevelt, vient de prononcer, à Atlanta (Georgie), un nouveau discours électoral.

M. Roosevelt s'est complaisamment étendu sur les résultats dus à l'ensemble des mesures qu'il a prises, soit au *New Deal*. Pour le président, le point culminant des dépenses est dépassé; à l'avenir, le déficit ira en décroissant, sans qu'il soit besoin de nouveaux impôts. Au 27 novembre, 3 millions 125,000 personnes étaient employées à des travaux d'utilité publique; 375,000 autres travailleurs vont être embauchés, ce qui fera une diminution de 3 millions et demi du nombre des chômeurs... et, pour 1936, presque autant d'électeurs nouveaux pour M. Roosevelt.

Lorsque celui-ci est entré en fonctions, il y avait, dans les caisses de l'administration, 158 millions de dollars, soit de quoi subvenir pendant un mois aux besoins de l'Etat. Aujourd'hui, la Trésorerie est à l'aise. Si, depuis mars 1933, la dette américaine a passé de 21 à 29,5 milliards de dollars, il faut noter que ce dernier chiffre comprend près d'un milliard et demi de fonds disponibles et 4,5 milliards de capitaux prochainement recouvrables.

Le président a conclu : « Notre crédit est aujourd'hui plus haut que celui de tout autre pays du monde, en dépit des attaques de quelques individus et organisations qui pré-

tendent apprendre à l'administration et au Congrès comment administrer le Trésor et comment laisser les nécessiteux mourir de faim. Autrefois, nous étions insolubles; aujourd'hui, nous avons du crédit. »

M. Roosevelt devrait se vanter moins.

La récente insurrection brésilienne comporte un grave enseignement. Le Brésil, comme tous les autres pays du monde, souffre beaucoup de la crise. Le gouvernement Vargas a certes lutté, il lutte encore énergiquement en faveur d'un redressement économique et financier. Mais la crise est profonde et le redressement est lent. Aux malheureux aigris par la misère se sont joints les mécontents que fait forcément la politique à coups de décrets, puis des officiers et des soldats ambitieux, comme il y en a tant en Amérique du sud.

Tout cela fait une foule variée, disparate, qu'un émissaire bolchéviste, l'ex-capitaine Luis-Carlos Prestès, agissant prudemment, indirectement, a su grouper, organiser, fédérer.

Luis-Carlos Prestès est, nous l'avons dit, membre du *Komintern* (comité exécutif de l'Internationale communiste). Il a appliqué avec une rapidité inquiétante les directions données, à Moscou, au septième congrès du *Komintern*, en août et septembre derniers.

Les délégués communistes brésiliens présentèrent alors un rapport où il était dit que la situation du Brésil était favorable à une action armée des masses, si on faisait appel aux éléments non communistes susceptibles d'entrer dans un Front populaire, « antifasciste et antiimpérialiste » pouvant rallier les petits bourgeois et les masses paysannes.

Le plan des révolutionnaires était le suivant : ils devaient faire irruption en divers points du territoire, afin d'éloigner de Rio-de-Janeiro le gros de l'armée; ils espéraient se rendre maîtres des voies de communication, des usines électriques, des services télégraphiques. Les officiers supérieurs de l'armée devaient être fusillés.

Faisant d'une pierre deux coups, les agents bolchévistes sud-américains devaient essayer d'étendre le mouvement à diverses villes de l'Argentine.

Mais revenons à Prestès, le chef du parti bolchéviste brésilien. Il figure dans la liste des membres du comité exécutif de l'Internationale communiste sous le numéro 35; Staline est sur la même liste sous le numéro 41 (il est intéressant de noter que, ailleurs, sur la liste des membres de la commission internationale de contrôle — qui surveille l'activité de tous les partis communistes du monde — on trouve, sous le numéro 4, le mystérieux Eberlein, qui est actuellement détenu à Strasbourg).

Le chef communiste brésilien préconise la même tactique que les agents de Moscou appliquent dans les colonies françaises, où ils s'efforcent de créer un « Front national-révolutionnaire » antifrançais, et en France, où la même opération est faite par Moscou sous le déguisement du « Front populaire », de l'« action contre le fascisme », etc.

Il faut dire que certains communistes prient peu cette tactique de tromperie universelle. Pour calmer leurs scrupules, Dimitroff, que Staline vient de nommer secrétaire général du comité exécutif du *Komintern*, leur a raconté la légende du « cheval de Troie ». Le Front populaire, expliqua-t-il, c'est un nouveau cheval de Troie par lequel les bolchévistes pénètrent « dans le camp ennemi », camp capitaliste et bourgeois. Cela facilite la préparation de la guerre civile, « forme suprême de la lutte de classes ».

Quand l'université de Fribourg n'existait pas

Les vicissitudes de l'histoire ont fait que la petite république de Fribourg, au lieu d'avoir comme les cantons primitifs un but unique : se débarrasser d'une domination importune, ou de pouvoir, comme Berne, se livrer à une politique forte et autonome, a toujours dû compter avec de puissants voisins et se ménager des alliances et des secours du dehors.

Cette position subalterne était sans gloire, mais elle nous a préservés de la méfiance à l'égard de l'étranger, qui fut la mauvaise conseillère d'autres pays, et nous a portés à demander ailleurs sans gêne ce que nous jugeons nous être profitable. Au temps troublé de la Réforme, il parut opportun à nos ancêtres de solliciter la Compagnie de Jésus de nous envoyer quelqu'un qui nous aidât à conserver notre foi, et nous obtinmes le Père Canisius pour fonder le collège nécessaire au développement des études. Personne n'eut le faux orgueil de dire : « Nous nous sauverons par nous-mêmes, car nous nous sentons aussi capables que ceux qu'on nous enverrait. »

Notre confiance était bien placée; le travail apostolique du Père Canisius le prouva. La collaboration des autorités civiles et religieuses lui fut immédiatement acquise et, après lui, elle se continua sans défaillance sous ses successeurs.

Le collège était modeste; il atteignait son but d'élever la jeunesse fribourgeoise dans les principes chrétiens. Pendant longtemps, il ne compta guère plus de 200 élèves. Ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique couronnaient leurs études classiques par quatre années de bonne théologie, et les candidats à l'ordre administratif et aux carrières d'avocat et de notaire suivaient des cours de droit naturel et de droit civil à l'école de droit instituée par le gouvernement. Dans la liste des élèves des différents degrés, on ne trouve presque que des noms de Fribourgeois. L'enseignement n'avait rien de transcendant, mais il était solide. La langue maternelle, le latin et le grec en étaient les branches essentielles. Pas d'autre langue vivante à côté de la langue maternelle. Les élèves parlant français n'avaient pas d'allemand à apprendre; les élèves allemands ne se familiarisaient avec le français qu'en dehors de la classe. C'était pousser un peu loin le culte de la langue maternelle dans une ville et un canton bilingues, où les habitants ont à traiter ensemble de multiples affaires et où les citoyens doivent d'abord se comprendre pour s'entendre. L'histoire, la géographie, l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie élémentaire étaient tout ce qui s'ajoutait aux trois branches principales et elles restaient très accessoires au cours des six classes littéraires. Ensuite venaient deux années de philosophie, avec les mathématiques et la physique, mais sans autre programme de préoccupation littéraire. C'était la culture de la pensée, la formation du jugement, la maturité de l'esprit qui importaient seules à ces maîtres de bon savoir.

Les pédagogues modernes qui reprochent aux internats de ressembler trop à des casernes auraient trouvé leur compte à Saint-Michel : les jésuites n'avaient pas d'internat; les élèves restaient chez leurs parents; ceux qui n'étaient pas de la ville de Fribourg logeaient dans des pensions de famille. L'internat n'apparut qu'après deux siècles et demi, nécessité par l'afflux extraordinaire d'étudiants venus de France.

La crise ouverte en Europe par l'arrêt du pape Clément XIV, en 1773, supprimant l'ordre des jésuites, n'eut à Fribourg que le moins possible de répercussion. Les professeurs, devenus prêtres séculiers, avec l'autorisation et sur la recommandation de l'évêque et du gouvernement, restèrent au Collège et continuèrent leur enseignement. L'Etat prit ensuite le Collège à sa charge et l'entretint avec la part des biens de la Valsainte qui lui avait été attribuée.

Par le fait que le recrutement des jésuites n'avait plus lieu, l'élément du clergé fribourgeois pénétra à Saint-Michel. La Compagnie de Jésus ayant été rétablie en 1814, l'Ordre reprit son établissement d'instruction en 1818;

mais il n'y avait plus que deux des anciens Pères. Le retour à l'ancien régime se fit sans à-coup, en toute amitié; les professeurs non jésuites purent tous garder leur poste.

Les élèves devenant de plus en plus nombreux, les jésuites bâtirent un grand pensionnat pour loger les étudiants du dehors; il fut ouvert en 1826. Les ordonnances de Charles X, en 1828, ayant enlevé l'enseignement aux jésuites, de nombreuses familles françaises dirigèrent leurs fils sur Fribourg, et notre collège, humble et plutôt inconnu jusqu'alors, acquit une célébrité européenne. Le nombre des pensionnaires du dehors monta aussitôt jusqu'à 400, et alla toujours en augmentant. Les élèves indigènes furent un peu noyés dans ce flot, qui eut, d'autre part, l'avantage de provoquer une saine émulation et de délier l'esprit un peu lourd des natifs fribourgeois. Ce polissage profita surtout à notre parler français et contribua à donner à Fribourg la réputation d'écrire en une langue plus châtiée, moins accessible aux provincialismes de la terre romande.

L'épanouissement de cette prospérité intellectuelle dura presque vingt ans. Les événements politiques de 1847 et 1848 y mirent fin brusquement. Un régime radical s'instaura, protégé par les baïonnettes fédérales qui avaient vaincu le Sonderbund. Le Collège fut fermé le 14 novembre 1847, et de même le séminaire diocésain, dont les élèves recevaient leur enseignement théologique des Pères jésuites.

Une Ecole cantonale, organisée par une loi du régime radical, s'ouvrit le 30 novembre 1848; progymnase de deux ans, donnant accès à trois sections parallèles : section industrielle de deux ans, section pédagogique de deux ans, section littéraire de trois ans, qui se prolongeait au lycée par deux années de philosophie.

Ce plan méthodique donnait satisfaction à de nombreuses familles qui jugeaient le latin inutile à leurs enfants; il devait servir le gouvernement dans son projet de s'emparer de tout l'enseignement primaire; il était selon les idées des hommes du nouveau cours qui confondait dans la même réprobation les jésuites, le latin et l'influence de l'Eglise catholique.

L'Ecole cantonale était laïque par son personnel, mais ce corps enseignant était composé de professeurs d'opinion modérée, qui avaient le goût et l'expérience des lettres et dont la réputation de savoir était relevée avec orgueil par le monde radical suisse : Alexandre Daguët, Louis Bornet, Auguste Majeux, Pierre Sciobéret, pour ne citer que les principaux qui enseignaient dans les classes littéraires. Mais c'étaient des élèves des jésuites; ils ne renièrent d'ailleurs pas leurs maîtres, même après avoir versé dans les idées politiques du jour qui combattaient le passé au nom du progrès.

Il était naturel que la confiance n'allât pas à une maison d'éducation conçue par un pouvoir persécuteur. Quand le gouvernement de 1848 eut été désavoué par les élections au Grand Conseil de décembre 1856 et qu'il eut abandonné les affaires, l'un des premiers actes du gouvernement conservateur restauré fut de supprimer l'Ecole cantonale pour la remplacer par le Collège Saint-Michel.

Durant ses sept ans d'existence, l'Ecole cantonale avait suffisamment démontré son infériorité pour qu'elle ne fût pas regrettée. La comparaison du présent était tout à l'avantage du passé. Avant de se clore, la section littéraire n'avait plus que vingt-sept élèves et les deux classes de philosophie, cinq élèves réguliers et trois bénévoles. La campagne contre l'enseignement des jésuites finissait piteusement, et, pour la punition de ceux qui l'avaient menée, leur programme d'utilitarisme atteignit le parti radical lui-même. Après avoir détourné la jeunesse du latin et du grec, il manqua bientôt d'hommes formés par des études complètes.

En reprenant le pouvoir, le régime conservateur dut improviser un corps enseignant. Il garda quelques-uns des professeurs de l'Ecole

cantonale et fit appel pour les classes littéraires de Saint-Michel à des membres du clergé fribourgeois. Pendant de nombreuses années, le nombre des élèves varia de 200 à 250. Le niveau des études était suffisant, plutôt bon; certains professeurs acquièrent un talent pédagogique remarquable. L'institution du baccalauréat donna une vive impulsion aux études et Saint-Michel raccorda son programme à celui du Polytechnicum fédéral et à celui des universités suisses. Fribourg était assez fier de son collège cantonal, qu'il voyait se développer d'année en année et attirer des jeunes gens du reste de la Suisse catholique.

Cette satisfaction plus spéciale aux citoyens de notre ville venait de ce que les familles pouvaient faire instruire leurs fils à peu de frais et que notre ville trouvait un avantage pour son commerce à la présence de nombreux jeunes gens venus du dehors.

Ces motifs n'étaient pas d'ordre supérieur. Le public de notre ville réfléchissait peu au grand service qu'une instruction foncièrement chrétienne rendait au pays. Cette ville, si catholique par son gouvernement et ses institutions, avait, dans sa classe instruite, des éléments libéraux qui exerçaient une influence délétère sur l'opinion. Les partis d'opposition étaient toujours prêts à la critique de ce qui se faisait pour mettre nos forces en valeur. Un esprit voltairien dénigrant les plus saines initiatives. Des demi-savants vantaient la science qui se trouvait ailleurs et glorifiaient les travaux de notaires incroyants. On portait aux nues des hommes dont le talent avait surtout comme signe distinctif d'attaquer les dogmes de l'Eglise. Nous étions des esprits amoindris, en dehors du grand courant des idées. L'avenir ne nous apparaissait jamais, parce que nous n'étions pas de l'élite qui le prépare.

Enfin l'Université vint. Elle fut accueillie avec sympathie par le peuple fribourgeois, prévoyant le bien qui pouvait en naître, avec curiosité par un public citadin qui se demandait si elle serait viable, avec secrète moquerie par les mauvais esprits, qui prononçaient contre son fondateur le mot de mégalomanie.

L'Université gagna rapidement sa cause. On fut bien, d'abord, quelque peu étonné de voir, dans la première tournée professorale du grand pourvoyeur Decurtins, tant de figures de moins de trente ans. Le sentiment général veut que tous les poètes soient jeunes et beaux, mais un professeur doit avoir les rides de la science et la barbe grise de l'expérience. Nos jeunes maîtres furent cependant bientôt appréciés et justifiaient amplement les titres qui les avaient fait appeler.

L'Université grandissait. De nombreux élèves proclamaient les mérites des maîtres. Elle était l'acheminement des études du Collège et en devenait le couronnement: magnifique récompense de l'impulsion d'un fondateur saintement audacieux. Elle tenait son rôle de dispenser un enseignement de science irréprochable qui s'harmonisait avec la foi chrétienne. Nos docteurs des diverses disciplines publiaient des thèses estimées dans les autres milieux universitaires.

Cette ère de succès n'est pas close; elle continue. Les positions conquises voient arriver des forces enseignantes toujours nouvelles. Fribourg pourrait se borner à conserver ce qu'il a et rester fier de son prestige. Mais l'Université n'est pas terminée; il lui manque une faculté de médecine et un bâtiment central qui lui permette d'être chez elle au lieu de se resserrer dans des locaux qui ne sont pas les siens.

Les évêques de la Suisse ont pris en main la cause de ce parachèvement et institué la collecte universitaire du premier dimanche de l'Avent. L'an dernier, nos coreligionnaires ont répondu généreusement à cet appel et ils s'apprentent à renouveler leur acte de noble charité. Au moment où l'aide des catholiques suisses se manifeste si efficacement, la contribution des Fribourgeois doit rester aussi grande que précédemment. Ils auront à cœur de se montrer dignes de l'appui qui leur est donné en faisant eux-mêmes une belle part de sacrifice en faveur de cette œuvre catholique par excellence: l'université de Fribourg.

Le « Travail » centre de propagande bolchéviste

D'après le *Bund*, un certain nombre de citoyens bernois ont reçu, ces jours derniers, à leur grand étonnement, des lettres venant de Russie et qui doivent avoir été expédiées en grandes quantités de Moscou. Il s'agit de propagande. On offre des publications particulièrement « bien informées » des choses de Russie; on attire l'attention sur l'heure précise des émissions radiophoniques des postes bolchévistes qui proclament la gloire du gouvernement russe

en anglais, en français, en allemand, en tchèque, en hollandais, en espagnol, en portugais, en suédois, en norvégien, en finnois, en grec et en espéranto.

Cette littérature est pourvue d'une petite banderole en couleur, sur laquelle on peut lire, en quatre langues différentes, le texte suivant:

Les commandes doivent être adressées à l'administration du journal *Le Travail*, Genève, Suisse. Sans commentaire!

Les Neuchâtelois et leur université

Les difficultés financières avec lesquelles l'Etat de Neuchâtel se trouve aux prises ont donné l'essor à toute sorte de projets d'économies et il a été question même de porter la main sur l'Université.

Cette menace a provoqué une lettre du recteur actuel et des anciens recteurs de l'université de Neuchâtel au gouvernement pour combattre ces suggestions.

Il est intéressant de lire ce chaleureux plaidoyer, dont voici les passages les plus saillants:

Un problème aussi délicat et complexe que celui de l'Université implique, vous le savez aussi bien que nous, non seulement une question financière, mais aussi, et tout autant sans doute, une poignante question patriotique et spirituelle. Les destins supérieurs de notre pays, sa valeur, son niveau spirituel, son prestige au dehors, son autorité dans la Confédération suisse, la conscience qu'il doit posséder d'être, non seulement un agrégat d'intérêts matériels, mais plus encore une patrie avec sa physiologie morale et son idéal, tout cela est en l'étroite dépendance de l'existence parmi nous d'un foyer de culture supérieure. Renoncer à ce dernier des l'instant qu'il existe, et le jeter par-dessus bord, constituerait donc, peut-être, une facile solution budgétaire, mais léserait grièvement les intérêts spirituel du pays.

Si, d'ailleurs, d'un point de vue terre à terre, l'Université était regardée par d'aucuns comme un luxe, que d'autres institutions de l'Etat courraient ensuite et automatiquement les mêmes risques qu'elle implique semblable appréciation! Or, considérée sous un angle supérieur et face à l'avenir du pays, l'Université est en vérité une de nos dernières garanties d'indépendance, de dignité et de progrès.

Il est donc de notre devoir, en cette heure grave, de rappeler cet aspect du problème et de demander à ceux qui ont la lourde responsabilité de l'avenir du pays s'ils osent consentir à cette abdication morale et si, éteignant notre modeste foyer de vie intellectuelle, ils vont eux-mêmes nous faire glisser vers cette décadence et vers ce sommeil d'un peuple, qui, par excès de réalisme politique, oublierait sa tâche historique et spirituelle.

Mais nous n'ignorons pas qu'une solution moins radicale que l'abolition de l'Université est parfois préconisée, à savoir la suppression de telle de ses quatre Facultés. Or, il est aussi de notre devoir d'attirer votre attention sur ce point capital: de même que la culture constitue en son fond un tout organique, ainsi l'Université est la nécessaire synthèse des quatre Facultés qui représentent les aspects essentiels et complémentaires de la vie intellectuelle. Supprimer une de ces Facultés serait donc procéder à un vrai démembrement de l'esprit, sacrifier l'unité du savoir à une spécialisation d'ailleurs coûteuse et patronner une Haute-Ecole faisant figure d'éclaté. L'intégrité de l'organisme des quatre Facultés répond à une nécessité vitale trop profonde pour être impunément mise en question. Cela est si vrai que les projets d'union des Eglises neuchâteloises envisagent eux-mêmes la bienfaisante nécessité du lien d'une Faculté de théologie avec l'Université.

Au reste, Faculté des sciences ou des lettres, Faculté de théologie ou de droit, ne sont-elles pas toutes les animatrices naturelles de tant de sociétés scientifiques ou autres auxquelles notre population est légitimement attachée et qu'une amputation de l'Université priverait de leur base, de leurs ressources intellectuelles et de leur stimulant?

Plus l'heure est grave pour notre canton, plus nous estimons indispensable de préciser courageusement les éléments essentiels de la question universitaire, soucieux de prévenir telles fausses démarches dont l'avenir ne démontrerait que trop tôt l'illusoire efficacité et la funeste portée.

Il est malsain pour notre pays que son établissement d'enseignement supérieur soit sans cesse remis en discussion et que l'on compromette ainsi le trésor moral qu'il représente pour la République. Conscients de l'acuité de la crise financière, nous savons que des sacrifices devront être consentis par l'Université, mais il nous incombe aussi de rappeler que ces sacrifices ne devront porter ni sur son intégrité ni sur ses œuvres vives.

La crise économique, industrielle et agricole qui sévit sur notre pays est assez tragique pour que nous ne la doublions pas d'une crise de l'esprit et que nous n'appauvrissons pas davantage encore notre peuple au moment où, précisément, il a le plus besoin de ses ressources intellectuelles et morales.

Recteurs d'hier et d'aujourd'hui, nous pouvons apprécier la compréhension que l'Etat n'a cessé de témoigner à l'Université dans des circonstances parfois déjà difficiles. C'est ce qui nous inspire la confiance de demander respectueusement aux membres de notre Gouvernement de continuer à envisager l'Université comme un facteur spirituel nécessaire à la vie de notre pays et sa cause comme un devoir de solidarité du peuple neuchâtelois.

Ceux qui nous gouvernent mettront leur volonté à envisager ce problème avec sang-froid, à avertir le public des périls dont une mutilation de l'Université menacerait le pays et à trouver, de concert avec nous, une solution vraiment viable. Ils auront à honneur de regarder plus loin que les sombres faits du jour, vers l'avenir et vers le bien supérieur du pays et du peuple neuchâtelois. Nous n'imaginons pas que, cédant au pessimisme, vous consentiriez à attaquer votre nom au déclin de notre prestige, à notre déchéance intellectuelle et à l'appauvrissement de notre capital spirituel et moral.

Après avoir lu cette éloquente défense de l'université neuchâteloise, les Fribourgeois penseront: si nos confédérés estiment que la possession d'une université a pour eux un intérêt si essentiel, que dirons-nous de la nôtre?

Le programme financier du Conseil fédéral

Voici les décisions prises par la commission du Conseil des Etats chargée de l'examen du projet d'arrêté fédéral concernant le complément du programme financier:

La commission du Conseil des Etats a tenu six séances, du 26 au 29 novembre, au cours desquelles elle discuta en détail le programme complémentaire du Conseil fédéral et arrêta le texte destiné au Conseil des Etats. Au vote final, le projet d'arrêté fut adopté à l'unanimité par la commission dans la forme suivante:

Les économies s'élèvent à 66 millions de francs et les nouvelles recettes à 74 millions. D'après le projet du Conseil fédéral, les économies étaient de 59 millions de francs et les nouvelles recettes de 80 millions.

Portée financière du programme d'après les décisions de la commission du Conseil des Etats. Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux propositions du Conseil fédéral; tous les chiffres s'entendent en millions de francs.

A. Economies. Economies réelles: 1. Subventions (10) 12; 2. approvisionnement du pays en blé, économie dans la reprise du blé indigène (4,2) 1,4; 3. défense nationale, 1; 4. dépenses pour le personnel, 22,8; 5. assurance du personnel, 7; 6. autres frais d'administration de l'administration fédérale, 0,5; 7. économie dans l'exploitation des Chemins de fer fédéraux, 2,5;

Economies comptables: Suspension du paiement d'intérêts à certains fonds: fonds pour l'assurance-vieillesse et survivants, 8,4; prélèvement à ce fonds (nouveau), 8 millions. Les prestations de 8 millions de francs effectuées par la Confédération aux cantons et à la fondation pour la vieillesse pour l'assistance des vieillards, des veuves et des orphelins, ne doivent pas être réduites. Le montant doit être prélevé du fonds d'assurance-vieillesse et survivants, qui, à fin 1935, atteindra 240 millions de francs. Le Conseil fédéral prévoyait une réduction de 1,2 million de francs; fonds des invalides, 2,1; fonds des assurances, 0,4; fonds des réformes dans l'exécution des peines, 0,1.

Total des économies, 66,200,000 francs.

B. Recettes (part de la Confédération): 1. Contribution de crise, augmentation des taux, 5; 2. droits de timbre, augmentation du droit de timbre sur coupons pour obligations et actions, 8; 3. tabac, augmentation des taux en vue de porter le rendement de 40 à 45 millions (nouveau), 5; 4. boissons distillées, 1; 5. boissons non distillées, augmentation de l'impôt sur la bière de 4 à 6 fr. l'hectolitre, 4; 6. quittances de douane, taxe, 8; 7. sucre, 16; 8. carburants pour moteurs, 16; 9. blé, droits de douane de 1 fr. par 100 kg. (Conseil fédéral) 12; 4; 10. huiles et graisses, droits supplémentaires, 6; 11. bénéfices extraordinaires résultant des mesures de crise, 1; 12. franchise de port, suppression (Conseil fédéral), 3.

Total des nouvelles recettes, 74 millions de francs.

Amélioration financière totale, 140,2 millions.

A déduire: économies provenant de l'adaptation des rentes et pensions, qui profitent directement aux caisses d'assurances du personnel, 7; moins-value possible des nouvelles recettes, 3,2; total à déduire, 10,2. Résultat des économies et des nouvelles recettes, 130 millions.

Le programme financier fera l'objet des délibérations du Conseil des Etats lors de la première semaine de la session des Chambres fédérales, laquelle commence le 2 décembre.

Le comité directeur de l'Union ouvrière chrétienne-sociale de la Suisse rejette catégoriquement le nouvel impôt sur les céréales qui aggraverait surtout les charges des nombreuses familles. Il préconise, au lieu des droits sur les céréales, d'accroître les charges sur l'alcool, le tabac et les articles de luxe. Le comité proteste contre la réduction uniforme des subventions aux institutions sociales. En ce qui concerne les caisses d'assurance contre le chômage, le comité propose des subventions graduelles selon les prestations. Il approuve la révision de ces subventions par voie d'arrêté urgent. Les représentants du personnel des entreprises de transports se sont opposés à la réduction des traitements proposée par le Conseil fédéral et ils ont demandé en particulier une protection des catégories inférieures d'employés.

NOUVELLES DIVERSES

L'université du Caire, qui devait rouvrir ses portes hier, vendredi, restera fermée jusqu'au 6 décembre.

M. Lloyd George a quitté Londres pour Tanger, où il passera quelques semaines.

Le parti communiste anglais a demandé son affiliation au parti travailliste.

Un projet de loi espagnol relatif aux effectifs de la marine de guerre les fixe à 18,000 marins et 1500 soldats d'infanterie de marine.

Les Cortès ont nommé une commission parlementaire d'enquête au sujet de la dénonciation de l'ex-inspecteur des colonies Nombela contre l'ancien sous-secrétaire d'Etat Calvo.

Voici Saint-Nicolas, Noël, les belles fêtes
Que tous les dons portent l'helvétique
Arbalète!

La police fédérale organisée

Dans sa séance d'hier, vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé de la suite à donner à la décision qu'il a prise, il y a un certain temps, d'adopter au parquet fédéral une police fédérale propre.

En exécution de l'arrêté, il a modifié la classification des fonctions du parquet fédéral. M. Werner Balsiger, adjoint au ministre public fédéral, a été nommé chef de la nouvelle police fédérale.

De nouveaux fonctionnaires, dont le nombre ne dépassera pas huit, seront engagés par le parquet fédéral.

Le suppléant de M. Balsiger aura le titre de commissaire. Les autres fonctionnaires seront inspecteurs de première et de deuxième classe. Ils auront les fonctions de détectives.

Le Conseil fédéral a voté un crédit de 123,000 francs pour la nouvelle police.

Echos de partout

Pour l'optimisme

On ne renonce pas si facilement aux lamentations et aux sinistres prédictions; il y a une délectation de l'angoisse et une volupté de la mauvaise nouvelle. On doute des évidences les plus rassurantes, mais on prête une oreille complaisante à tous les prophètes d'occasion, sans même se demander si ces calamités qu'ils annoncent ne sont pas précisément celles dont ils profiteraient. Les oiseaux de malheur et les oiseaux de proie sont souvent les mêmes. Et puis il y a les malades, ceux que la peur ronge quels que soient le temps et les circonstances, ceux-là que dénonce M. Pierre Soulaire: « Un propagandiste du pessimisme est un homme qui a peur et qui essaye de soulager sa souffrance en transmettant sa peur à autrui. » Oui, le pessimisme n'est presque toujours qu'un tremblement qui n'a de cesse qu'il ne vous ait fait trembler à votre tour. Gardez-vous de ces gens-là comme de la peste; leur maladie est terriblement contagieuse. Et ne dites pas que ce sont des hommes clairvoyants; un homme clairvoyant aperçoit les nuages, mais sa pensée ne quitte pas le ciel qui est toujours au-dessus. L'homme a toujours vécu d'espoir et il s'en est bien trouvé; c'est la seule nourriture qui lui convienne; à le méconnaître, nous sommes en train de nous empoisonner.

L'optimisme, la confiance se conquièrent à la pointe de la volonté et du bon sens. Si nous savons regarder, nous découvrons toujours un angle sous lequel les choses se présentent heureusement.

L'eau et le vin

Récemment, à Bordeaux, après le banquet du congrès de l'Alliance démocratique, M. Pierre-Etienne Flandin causait avec un des convives, personnalité marquante du haut commerce girondin. La conversation roulait, naturellement, sur les crus admirables de la région.

— Ce nectar, monsieur le président, doit toujours se boire pur. Tenez! moi qui vous parle, j'ai soixante ans et je peux me vanter de n'avoir jamais mis d'eau dans mon vin.

— Ah! cher monsieur, répondit M. Flandin, on voit bien que vous n'avez jamais été ministre!

Mot de la fin

— Dites-moi, docteur, croyez-vous que cette opération va être dangereuse?

— Comment croyez-vous, madame, qu'une opération de 500 francs puisse être dangereuse?

Pour la langue française

Démisionner, se démettre d'un emploi, d'une fonction, est un verbe intransitif. Il ne peut pas s'employer à la voix passive. Ce n'est donc que par un abus plaisant de langage qu'on dit que quelqu'un « a été démissionné ».

Lorsque les supérieurs ont mis à leur décision une forme polie, on dit qu'un tel a été « remercié ».

Lorsqu'un employé est arrivé au terme de ses fonctions et qu'on ne lui renouvelle pas sa confiance, on dit qu'il est congédié, ou mis à pied.

Lorsque quelqu'un est congédié avant l'expiration de ses fonctions pour manquements graves, on dit qu'il a été révoqué, ou destitué.

En langage trivial, dans les deux derniers cas, on employait le verbe *dégommer*: « Le gouvernement a dégommé tel préfet... On peut s'attendre à ce que le nouveau régime procède à des dégomrages. » Le dictionnaire de l'Académie française, qui note ce sens comme très familier, aurait bien dû l'omettre.

Rappel

Le participe passé du verbe *bénir*, employé comme adjectif, a deux formes: *bénir* et *bénite*. *Bénit* se dit des choses consacrées par une cérémonie religieuse: pain bénit, cierges bénits, eau bénite, cendres bénites. Mais, dans la conjugaison du verbe *bénir*, l'emploi du *t* n'a lieu qu'avec l'auxiliaire être: ce pain a été bénit, les cendres ont été bénites. Avec l'auxiliaire avoir, ce serait une faute de mettre *t* à *béni*. On devra donc dire: « Le pain que le prêtre a béni: les cendres qu'on a bénies ce matin ont été bénites en trop grande quantité. »

Le débat financier au Parlement français

Paris, 29 novembre.

La séance de la Chambre s'est ouverte à 9 h. 30. M. Maurice Thorez, communiste, a interpellé sur les conséquences des décrets-lois, qui, d'après lui, n'ont pas provoqué la reprise économique. Son parti est prêt à soutenir un gouvernement de gauche que la démocratie attend.

M. Thellier, républicain de gauche, reconnaît que la spéculation est une des causes de l'hémorragie de l'or ; mais le franc est défendu, les charges sont allégées. Le vœu de la majorité des Français est que la confiance soit maintenue à M. Laval.

M. Vincent-Auriol, socialiste, trace un sombre tableau des résultats des décrets-lois.

A la reprise de l'après-midi, M. Marcel Déat (Union socialiste) a fait une vive critique de la gestion financière de l'Etat, dont certains expédients, selon lui, conduiraient de simples particuliers en police correctionnelle.

Le gouvernement est responsable de la campagne contre le régime parlementaire et républicain. C'est la politique du gouvernement qui crée l'agitation dans le pays.

C'est une apparence de gouvernement qui agit au nom d'un fantôme d'Etat.

Les masses populaires veulent tout de suite la défense du pain, de la paix et de la liberté.

Les républicains n'ont qu'à avoir le courage d'agir s'ils ne veulent pas que les fascistes courent leurs chances.

M. Paul Reynaud ratifiera les décrets-lois, mais il plaide en faveur de la dévaluation. Les prix, à l'extérieur, sont trop élevés en or ; ils sont trop bas, à l'intérieur, en francs papier.

M. Régnier, ministre des finances, fait une démonstration de l'importance de la déflation budgétaire réalisée. Si on n'avait pas pris les décrets-lois, ce sont des milliards qu'il aurait fallu demander à l'impôt. Si on avait dévalué, on aurait quand même été contraint de faire des économies. « Je ne ferai pas la dévaluation pour faire plaisir à des banques (applaudissements sur de nombreux bancs). Si nous faisons la dévaluation, c'est notre classe moyenne qui en ferait les frais. Elle a déjà supporté en 1926 une perte des 2/3 de son avoir. »

« Si on nous proposait une monnaie commune avec les autres nations, nous pourrions retenir cette proposition ; mais nous ne pouvons aligner le franc sur des monnaies fondantes. J'ai réduit le budget de 48 à 40 milliards. Je constate les sorties d'or catastrophiques à partir du 4 novembre. Je dois pouvoir prendre les mesures contre les spéculateurs et les journaux qui poursuivraient cette campagne. Si le pays est certain que la majorité de la Chambre et le gouvernement sont d'accord pour défendre le franc, la campagne devra cesser. Nous sommes décidés à pratiquer une politique d'argent à bon marché, mais ce n'est pas de notre faute si des difficultés se sont élevées sur notre route. Tenez compte de l'œuvre considérable déjà accomplie, de la volonté du gouvernement de défendre le franc, de l'assurer contre toute attaque, toute spéculation. » (Vifs applaudissements à droite et au centre et sur divers bancs à gauche.)

Le président donne lecture des ordres du jour parvenus.

Le premier, de MM. Briquet, Chichery, Etienne Baron, Potut, de Chappedelaine, Deligne et Dariac, est ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte du caractère exceptionnel et temporaire des mesures prises, fait confiance au gouvernement pour poursuivre l'œuvre de défense du franc et lui demande d'appliquer sans délai les allègements qu'il a prévus en faveur des petits fonctionnaires, des petits rentiers, des anciens combattants et des cheminots, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Le second ordre du jour, de MM. Déat, Ramadier, Frot, etc., a la teneur suivante :

« La Chambre constate que, dès à présent, on peut enregistrer la faillite, sur le terrain économique, budgétaire et financier, de l'expérience de la déflation ; souligne la gravité de cet échec au point de vue social et politique ; affirme que, pour sauver le pays, il faut appliquer un plan positif et hardi de lutte contre la crise, cet effort ne pouvant qu'aider au rétablissement de l'ordre républicain, sans lequel aucune politique de progrès social et de restauration économique n'est possible, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

La priorité est demandée pour l'ordre du jour Chappedelaine.

M. Walter (Bas-Rhin) déclare que, si les partis extrémistes prenaient le pouvoir, ce serait la faillite.

M. Reynaud déclare qu'il ratifiera les décrets-lois, parce qu'il s'agit du crédit public, mais qu'il ne peut pas sanctionner par le vote d'un ordre du jour une politique financière qu'il considère contraire à l'intérêt du pays.

M. Blum annonce que les socialistes voteront contre le gouvernement.

M. Franklin-Bouillon déclare que la Chambre va avoir à choisir entre la politique de la majorité d'union nationale ou la politique de révolution. « Si nous n'adoptons pas la politique des décrets-lois, c'est 66 milliards de dépenses qui figureront au budget. Ce qui fait la force de votre position, M. le président du conseil, c'est qu'on

a peur de vous remplacer. Messieurs les radicaux, nous voulons associer nos destinées aux vôtres pour sauver le pays. »

M. Franklin-Bouillon lit le texte de politique commune proposé par les socialistes aux communistes pour constituer le parti unique du prolétariat.

Les socialistes applaudissent la lecture de ce document, où il est question de transformer la société capitaliste en société collectiviste et communiste, en refusant toute collaboration avec les partis bourgeois et le vote des crédits militaires.

M. Franklin-Bouillon poursuit : « Pas un mot dans ce document des intérêts de la nation. » (Appl. à droite, au centre, à gauche.)

M. Laval monte à la tribune. « Nous avons pris, dit-il, les mesures que nous avons mandat de décider. Des conversions possibles, la reprise des affaires nous donneront un jour la possibilité d'alléger ces mesures. J'attends que MM. Déat et Reynaud viennent opposer leur politique à la nôtre. »

« Sans doute, nous avons fait des retenues sur les traitements, les retraites, les rentes. Mais cela était préférable à la faillite. Que ceux qui nous critiquent aient mon courage, au lieu de se refuser à toute responsabilité. »

Le président Bouisson fait connaître à la Chambre la modification apportée par ses auteurs à l'ordre du jour de M. Briquet et ses amis, ordre du jour qui est finalement ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte du caractère exceptionnel et temporaire des mesures prises, fait confiance au gouvernement pour poursuivre l'œuvre de défense du franc et lui demande d'appliquer sans délai les allègements qu'il a prévus en faveur des petits fonctionnaires, des petits rentiers, des anciens combattants et des cheminots, lui fait confiance pour la revalorisation des produits agricoles, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est voté par 324 voix contre 247.

La minorité comprend une soixantaine de radicaux-socialistes, les membres de l'Union socialiste, les socialistes unifiés, l'Unité ouvrière et les communistes, ainsi que quelques isolés.

On compte une trentaine d'abstentions.

La Chine résiste au Japon

Nankin, 29 novembre.

Le gouvernement chinois a formulé de vives protestations auprès du gouvernement japonais au sujet de l'intervention de l'armée nipponne pour contraindre la Chine du nord à proclamer son indépendance et au sujet de la saisie par les troupes japonaises des gares de Fengtai et Chang Yi Men.

Il demande une garantie contre le renouvellement d'incidents tels que celui constitué par l'occupation de Fengtai et Chang Yi Men par les troupes nipponnes.

Londres, 29 novembre.

Le chargé d'affaires de Grande-Bretagne à Tokio a reçu la réponse du gouvernement japonais à sa demande d'éclaircissements sur les intentions nipponnes en Chine. On se refuse, dans les milieux officiels anglais, à donner aucune indication sur la nature de cette réponse.

Tientsin, 30 novembre.

D'importants mouvements de troupes japonaises par voie ferrée sont signalés de Chan Hai Kouan vers Tientsin.

Un train chargé de chars d'assaut est arrivé à Chan Hai Kouan, venant de Mandchourie.

Les chars d'assaut ont été déchargés à l'extérieur de la grande muraille.

L'Autriche et la Hongrie sont d'accord

Vienne, 30 novembre.

La visite de MM. Gœmbœs, premier ministre de Hongrie, et de Kanya, ministre des affaires étrangères, au gouvernement autrichien a revêtu un caractère de grande cordialité. Au cours des entretiens, l'ensemble de la situation européenne a été examinée. La question des compensations, celle du clearing, ainsi que les importations de blé et de graisse, ont été également étudiées. Une parfaite concordance de vues a été constatée de part et d'autre.

M. Gœmbœs, président du conseil hongrois, et M. Kanya, ministre des affaires étrangères, sont rentrés à Budapest.

La révolte brésilienne

Londres, 29 novembre.

Le Times publie le communiqué suivant de l'ambassade du Brésil :

Le mouvement rebelle de Pernambuco et de Natal a été complètement anéanti. Il a été suivi, mercredi matin, par le soulèvement des éléments communistes dans l'école d'aviation et le 3^{me} régiment de Rio de Janeiro. La révolte a vite été maîtrisée dans l'école d'aviation et elle était également terminée au bout de quelques heures au 3^{me} régiment.

Un calme complet règne dans le pays. La population civile s'est montrée fortement hostile à ces soulèvements. A Pernambuco, de nombreux habitants ont demandé des armes pour combattre les rebelles.

La guerre italo-abyssine

Le maréchal Badoglio a pris le commandement

Milan, 29 novembre.

Le maréchal Badoglio a pris, jeudi, le commandement supérieur des troupes italiennes en Afrique orientale.

Le navire Sannio est arrivé à Massauah mercredi soir, à 7 heures, avec un retard d'environ 24 heures, à la suite d'une violente tempête qui a sévi sur la mer Rouge. La nuit et l'état de la mer n'ont pas permis au Sannio d'entrer immédiatement dans le port. Le Sannio est resté au large près du Vienna, à bord duquel le maréchal de Bono et sa suite s'étaient embarqués déjà mercredi matin.

Les deux maréchaux se sont rencontrés à bord du Sannio, jeudi matin. Leur entretien n'a duré qu'une demi-heure. Après avoir embrassé son successeur, le maréchal de Bono est remonté à bord du Vienna, qui a aussitôt levé l'ancre pour l'Italie.

De son côté, le maréchal Badoglio est parti pour Asmara. Les formalités de prise du pouvoir par le nouveau haut-commissaire ont été réduites au minimum. Dès le début de l'après-midi de jeudi, le nouveau commandant en chef était au travail. Il reçut l'évêque catholique, l'évêque copte et les fonctionnaires du gouvernement de l'Erythrée. Il eut ensuite une courte séance avec les chefs militaires, qui le mirent au courant de la situation des troupes, des mouvements des armées ennemies et de l'organisation des différentes positions.

Les envoyés des journaux confirment que l'arrivée du maréchal Badoglio sera bientôt suivie d'une vaste action des troupes italiennes. L'Italia écrit : « Badoglio est un simplificateur, doué de principes précis et d'une volonté inflexible. Sa technique de guerre forcera l'ennemi à se mesurer avec nous ou à s'avouer vaincu. L'Ethiopie aura la guerre décisive sur les deux fronts. »

Les opérations

Rome, 29 novembre.

Le commandement supérieur de l'Afrique orientale télégraphie :

Sur le front du premier corps d'armée, les opérations de la colonne de Dankalis continuent.

Sur le front du corps d'armée indigène, un de nos détachements avancés a dispersé, près du col d'Abaro, des groupes armés abyssins.

Sur le front du 2^{me} corps d'armée, une colonne mixte de nationaux et d'indigènes a défait, dans la zone de Mi-Canetta, un groupe d'adversaires qui a laissé dans nos mains des prisonniers.

L'aviation de la Somalie a bombardé les positions établies à Daga-Bour, détruisant plusieurs dépôts de munitions.

Sur le front de l'Erythrée, les reconnaissances aériennes continuent dans la zone du lac Achangi.

Londres, 29 novembre.

L'agence Reuter publie la dépêche suivante, de son envoyé spécial à Harrar :

« On annonce officiellement que les troupes éthiopiennes ont repris Oual-Oual. »

Rome, 29 novembre.

On dément formellement l'information suivant laquelle Oual-Oual aurait été repris par les troupes éthiopiennes.

Milan, 30 novembre.

L'envoyé du Secolo-Sera télégraphie du front nord :

La rectification de la ligne de Dolo à Makallé est presque achevée. Tandis que plusieurs unités atteignent de nouvelles positions, d'autres procèdent à l'organisation de celles précédemment occupées.

L'aviation a repéré une importante concentration ennemie dans la zone située entre le mont Duffat et Berou, au sud du lac d'Achanghi, où se trouve un campement comprenant environ 10,000 hommes.

Malgré les affirmations répétées touchant la volonté d'attaquer de plusieurs ras, les troupes abyssines ne modifient pas leur attitude passive, qui est plutôt due à la crainte qu'à un plan stratégique.

La réquisition de l'or en Italie

Milan, 29 novembre.

La récolte d'or dans la ville de Milan a atteint, jeudi, 235 kilogrammes.

Le gouvernement a décidé de porter le prix d'achat de l'or fin à 15,50 livres le gramme, ce qui équivaut à une dépréciation officielle de la lire de 18,53 %.

Dans les milieux financiers, on fait remarquer que le prix de 15 livres 50 fixé pour les achats d'or par la Banque d'Italie ne doit pas être interprété comme l'indice d'une dévaluation prochaine de la lire.

Ce prix, supérieur à celui pratiqué précédemment, constitue simplement une faveur exceptionnelle destinée à encourager les particuliers à vendre leur or à l'Etat, dans un moment où le Trésor en a particulièrement besoin.

La question du pétrole

Genève, 29 novembre.

A la demande de M. Laval et d'accord avec le gouvernement britannique, M. de Vasconcellos, président du Comité de coordination des sanc-

tions, a fixé au 12 décembre la date de la prochaine réunion du comité des 18. Au cours de cette réunion, le comité étudiera, notamment, la question de l'extension de l'embargo au pétrole, au coton et au cuivre.

Il ne semble pas probable qu'un embargo soit proposé sur le charbon, le fer et l'acier, mentionnés dans la proposition canadienne.

Londres, 30 novembre.

Le cabinet désignera lundi son représentant au comité des 18 qui discutera, le 12 décembre, de l'inclusion du pétrole dans la liste des produits dont la vente est interdite à l'Italie. Il arrêtera les instructions pour son délégué, qui ont toutes chances d'être entièrement en faveur de la mesure proposée par le Canada.

On présume que c'est M. Eden qui se rendra à Genève.

M. Peterson, chef du département d'Ethiopie au Foreign Office, qui devait rentrer de Paris à la fin de cette semaine, restera en France jusqu'à nouvel ordre. Cette décision est rapprochée du désir qu'on exprime ici de voir les experts et les gouvernements français et anglais mettre sur pied un projet de paix de nature à mettre fin au conflit éthiopien. On se montrerait, dans ce cas, moins opposé que précédemment à ce qu'un pareil plan fût communiqué à Rome.

D'autre part, on recueille l'impression que, quand le comité des 18 aura pris une décision au sujet du pétrole, l'Angleterre se prononcera en faveur d'une extension de l'embargo à la laine, au coton et au cuivre.

Les balles dum-dum

Rome, 30 novembre.

Les journaux italiens publient le texte d'un télégramme transmis à Genève par les journalistes français et anglais en Somalie signalant l'emploi par les Ethiopiens de balles dum-dum pour fusils et mitrailleuses.

Une distinction de la France au directeur de l'« Osservatore romano »

Le président de la République française a conféré la Légion d'honneur au comte Dalla Torre, directeur de l'Osservatore romano, président de l'Union internationale de la presse catholique. En lui remettant les insignes de cette haute décoration, l'ambassadeur français, Charles-Roux, a souligné la part importante prise par le comte Dalla Torre dans les récentes réunions internationales qui ont eu lieu en France.

Un discours de Hitler

Hier soir, vendredi, a été inaugurée la Deutschlandhalle. La cérémonie s'est déroulée en présence du chancelier Hitler.

Le chancelier a rappelé le travail de pionniers de ceux qui permirent au mouvement nationaliste-social de plonger ses racines dans le cœur du peuple. Il a dit :

« Parce que je me suis adressé à des millions de citoyens et que je les ai acquis à mes principes, je n'abandonnerai jamais mes idées. Je suis uni au peuple et le peuple que j'ai appelé ne m'abandonnera jamais. Dans les moments critiques, nous autres, nationalistes-sociaux, avons toujours trouvé les solutions qui s'imposaient, quand nous nous sommes adressés au peuple. Le peuple nous a gardé sa confiance. Le peuple et le régime ne font qu'un. »

« Nous garderons cette Allemagne, nous garderons ce peuple que nous avons conquis. Le peuple ne veut pas un retour au passé, aux querelles de partis, aux luttes de classes, à la politique confessionnelle, à la presse juive, à la littérature israélite. Nous nous trouvons devant des problèmes, mais ces problèmes nous les résoudrons. Ce serait plus facile si le monde, dans le domaine économique, n'était pas fou. Les Etats fournisseurs de matières premières étouffent sous l'abondance, tandis que les autres n'ont rien. Nous sommes prêts à tout, sauf à reculer. »

« Derrière les hommes d'aujourd'hui, il y a une jeunesse qui est la nouvelle Allemagne. »

Paris, 30 novembre.

On parle d'une nouvelle crise à l'intérieur du parti nationaliste-social. Certains hommes investis de très hautes fonctions dans l'Etat et le parti n'auraient pas toujours justifié la confiance du chancelier. A Berlin, un fonctionnaire de la direction du parti aurait été emprisonné pour prévarication. D'autres manœuvres du même ordre auraient été découvertes à Berlin et en province. Hitler, qui aurait connaissance d'un certain nombre de faits graves, a ordonné une enquête et, le cas échéant, une répression impitoyable.

La satire populaire

Un ministre du Reich visite une fabrique et s'informe des idées politiques des ouvriers.

— Excellence, il y a bien encore quelques communistes dans le tas, répond le contremaître.

— Combien, en moyenne ?

— Peuh ! 40 %, à peu près.

— Autant que ça ! Et des socialistes ?

— Soixante pour cent, Excellence.

— Mais alors, que reste-t-il en fait de nationaux-socialistes ?

— Oh ! pour ça, Excellence, déclare le contremaître, la figure rayonnante, nous sommes tous nationaux-socialistes !

Nécrologie

M. l'abbé Cattin

Le Pays de Porrentruy annonce le décès de M. l'abbé Cattin, curé de Montfaucon. M. Cattin n'avait que 51 ans.

M. Mattei-Gentili

A Rome, est décédé M. Paolo Mattei-Gentili, député. Il appartient au groupe d'hommes politiques catholiques qui furent parmi les premiers à adhérer au mouvement fasciste. Il dirigea pendant plusieurs années le journal catholique *Corriere d'Italia*. Député à la Chambre pendant de nombreuses années, il fut de 1924 à 1930 sous-secrétaire d'Etat à la justice. Il fut l'un des partisans les plus zélés de la réconciliation entre le Saint-Siège et le royaume d'Italie.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le nouveau délégué apostolique d'Australie

Le Saint-Père a nommé Mgr Panico, qui remplissait jusqu'ici, à Prague, les fonctions de chargé d'affaires de la nonciature, délégué apostolique pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Mgr Panico, qui a été nommé, en outre, archevêque, recevra, le 8 décembre, la consécration épiscopale des mains de S. Em. le cardinal Fumazoni-Biondi, préfet de la Propagande, dont dépend la délégation apostolique d'Australie.

Mgr Panico s'est acquitté au mieux de sa mission délicate en Tchéco-Slovaquie. Il laisse à Prague un excellent souvenir. A son départ, M. Bénès, ministre des affaires étrangères, a offert en son honneur un déjeuner auquel ont pris part, outre Mgr Ritter, nonce apostolique, de nombreux hauts fonctionnaires et personnalités politiques.

Les successeurs des quatre nonces promus cardinaux

Voici les informations romaines qui se rapportent aux successeurs des quatre nonces qui vont quitter leurs postes. Pour Madrid, on prononce les noms de Mgr Cento, nonce au Venezuela, et de Mgr Ciriaci, nonce à Lisbonne. Dans le cas où celui-ci serait désigné, Mgr Cento, le remplacerait au Portugal. Mgr Maglione aurait à Paris, comme successeur, son collègue à Bruxelles, Mgr Micara, tandis que le nonce à Belgrade, Mgr Pellegrinetti, serait transféré à Varsovie.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les meurtriers d'un religieux espagnol

Le conseil de guerre espagnol a rendu sa sentence contre les auteurs du meurtre du supérieur du couvent des Carmes pendant le mouvement révolutionnaire d'octobre 1934.

Rio Suarez, Maestro Bano, et Manuel Vega, contre lesquels la peine de mort était requise, ont été condamnés à la réclusion perpétuelle.

Après un scandale financier

En janvier 1930, la société « France équatoriale minière et industrielle », à Paris, procédait à une augmentation de capital de 5 millions et distribuait une circulaire pour attirer les souscripteurs, circulaire où étaient mentionnés de faux bilans. Le 21 mars dernier, le tribunal correctionnel condamnait les administrateurs de la société : M. Gaston Vidal, ancien sous-secrétaire d'Etat, à deux ans de prison et à mille francs d'amende ; Marcel Lala et Jean Poulain à 4 ans de prison et 3000 fr. d'amende ; Fernand Dassy, démarcheur, était condamné à deux ans de prison et à 2000 fr. d'amende.

Hier vendredi, devant la 9^{me} chambre de la cour, sur réquisition de l'avocat général, les condamnations de Poulain et de Lala ont été confirmées. Celles de M. Gaston Vidal et de Dassy ont été portées à 3 ans de prison et 2000 fr. d'amende.

D'autre part, la cour, considérant que la mauvaise foi des financiers était évidente, a délivré des mandats d'amener contre Poulain, Dassy et Gaston Vidal. Lala a été arrêté au mois de mars dernier.

Le rapt d'un enfant à Marseille

La police marseillaise a poursuivi ses recherches pour retrouver le jeune Claude Malmejac, fils du professeur à la faculté de médecine, enlevé par une inconnue au parc Chanot. Aucun résultat n'a encore été obtenu.

Le chef de la Sûreté a décidé de recourir à des chiens policiers afin de faciliter les recherches.

Chute d'un avion chinois

Un avion de transport chinois allant de Lan-Tchéou à Sainfou est tombé à 160 km. au nord-ouest de Sainfou. Le pilote et le mécanicien, tous deux Allemands, ont été tués et deux passagers chinois blessés.

Trois aviateurs français noyés

Hier matin, vendredi, vers 10 heures, un hydravion bimoteur venant de Berre, où il s'était livré à un exercice avec l'escadre de la Méditerranée, a fait une chute en rade de Saint-Raphaël, par suite d'une perte de vitesse. Des six hommes de l'équipage, trois ont péri noyés.

Collisions ferroviaires

Hier vendredi, un autorail revenant de l'exposition de Bruxelles est entré en collision avec un train de marchandises à l'entrée du tunnel d'Obermodern (Alsace), à la suite d'une erreur d'aiguillage. Le conducteur de l'autorail a été tué.

* * *

Un train de voyageurs a heurté de flanc un autre train à l'entrée de la gare principale de Breslau. Une locomotive et cinq wagons de voyageurs ont déraillé. Quatre personnes, grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital. Une quarantaine de voyageurs ont été légèrement atteints.

Déraillement

Hier matin vendredi, en gare d'Avignon, un train de marchandises a déraillé au moment précis où le rapide Suisse-Méditerranée, venant de Genève, entrait en gare. La locomotive de ce dernier a tamponné violemment un wagon citerne du train de marchandises, contenant de la benzine. Une violente explosion s'est produite, suivie d'un incendie.

Le mécanicien du rapide a été gravement brûlé ; il est mort peu après ; aucun voyageur n'a été atteint.

SUISSE

Incendies

A Recherswil (Soleure), jeudi soir, à la tombée de la nuit, un incendie a détruit presque entièrement la maison de M. Adolphe Jeggli, agriculteur et député au Grand Conseil. Le bâtiment était assuré pour 64,000 fr. et le mobilier, dont une partie seulement a pu être sauvée, pour 68,000 fr. La cause du sinistre n'est pas connue, mais on présume qu'il y a eu malveillance.

* * *

Un incendie dont la cause n'est pas établie et qui a pris dans la grange a complètement détruit hier vendredi, au centre du village de Valleyres-sous-Montagny (Vaud), une ferme comprenant maison d'habitation et étable, propriété de M. Félix Piliard, agriculteur. Deux vaches, le mobilier et le chédail ont été sauvés.

Agression

A Güttingen (Thurgovie), hier vendredi, un vagabond a assailli une femme, lui a lié les pieds et les mains et a fouillé en vain le logement pour trouver de l'argent. Quand le mari arriva, il retrouva sa femme baignant dans son sang. Le vagabond est activement recherché.

Chauffeur attaqué par un fou

Un jeune homme de seize ans prit un taxi pour se rendre dans la direction de Witikon (Zurich). Au cours de route, il frappa à la tête le chauffeur avec un objet dur. A la suite des prières du chauffeur et voyant le sang couler, le jeune homme renonça à ses projets. Le chauffeur retourna en ville et remit son voyageur à la police, qui le fit transporter dans un asile d'aliénés.

AVIATION

La ligne transpacifique

L'hydravion géant *China Clipper* a amerri jeudi soir à Manille (Iles Philippines), ayant réalisé le premier transport postal à travers le Pacifique. Pour des raisons inconnues, la ligne du Pacifique n'ira provisoirement que de San-Francisco à Manille. En voici les étapes : San-Francisco, Honolulu (2875 km.) ; Honolulu, Ile Midway (2100 km.) ; Midway, Ile Wake (1900 km.) ; Wake, Ile Guam, archipel des Mariannes (2500 km.) ; Guam-Manille, Philippines (2650 km.), soit, au total, 13,025 km.

Le « Lieutenant-de-Vaisseau Paris »

L'hydravion *Lieutenant-de-Vaisseau-Paris* a effectué jeudi ses derniers essais de consommation et de vitesse au-dessus de l'étang de Biscarosse (Lanès).

A 8 heures, l'équipage prenait son poste respectif. Trente passagers, dont M. Gilcard d'Estaing, directeur du cabinet civil du général Denain avaient aussi pris place à bord.

Malgré une pluie assez violente, le commandant Bonnot donnait l'ordre du départ et le lieutenant de vaisseau Jozan, aux commandes de pilotage, mettait la puissance voulue aux six moteurs Hispano-Suiza de 900 chevaux chacun, lesquels, en dix-sept secondes, décollaient aisément les 27 tonnes que représentait l'hydravion.

Après une heure et demi de vol, l'appareil amerrissait sur l'étang de Biscarosse, après avoir confirmé ses précédents essais.

L'itinéraire adopté pour la croisière antillaise passe par Kénitra et Dakar, la traversée de l'Atlantique-Sud et la remontée sur les Antilles.

Le commandant Bonnot, dès l'arrivée à Fort-de-France, fera procéder à la révision des moteurs ; elle demandera trois semaines environ, puis l'hydravion reprendra son vol pour l'Amérique du Sud et commencera une tournée de propagande ; il effectuera ensuite son vol de retour en France.

En cas de refroidissements,

rhumatismes, goutte, douleurs dans les articulations et les membres, les comprimés Tegal ont prouvé leur efficacité excellente. Tegal élimine l'acide urique et tue les microbes en masse. Un essai vous convaincra ! Dans toute pharmacie. Prix Fr. 1.60.

FRIBOURG

Dentistes fribourgeois

Jeudi après midi, l'Association des dentistes fribourgeois, sous la présidence de M. Demierre, de Bulle, s'est réunie à l'Hôtel de Fribourg. Le comité a été réélu avec M. Barbezat, à Morat, comme secrétaire. Le président est resté en charge.

M^{lle} Dr Harth, ancienne assistante à Bonn, a fait une conférence sur le redressement de la dentition, en particulier chez les enfants et les jeunes gens. L'exposé scientifique de M^{lle} Harth fut écouté avec beaucoup d'intérêt.

A propos du rapport présidentiel, il fut question du service dentaire scolaire, qu'on voudrait voir introduire chez nous. Ce service consisterait à donner des soins obligatoires à tous les enfants des écoles dès leur entrée dans les classes. Les élèves peu fortunés seraient soignés gratuitement, et la commune ou l'Etat supporterait une partie des dépenses, les dentistes étant, de leur côté, d'accord de leur faire des prix tout à fait abordables. Les enfants des parents fortunés recevraient également tous les soins nécessaires, mais le coût du traitement serait mis à la charge des familles. Ce serait en somme l'application des principes des caisses de maladie qu'on voudrait faire pour les soins à donner aux dents. Depuis plusieurs années, les dentistes ont en vain tenté de convaincre les autorités de la nécessité de mettre en vigueur ces services. Dans l'un ou l'autre district, certaines promesses ont été faites, mais non encore mises à exécution. Chacun sait pourtant combien une mauvaise dentition est funeste à une bonne santé. En effet, combien de maladies de toutes sortes sont provoquées par la carie des dents. Souvent il arrive que des jeunes gens, particulièrement à la campagne, commentent à aller chez le dentiste au moment où leur dentition est déjà irrémédiablement compromise. Nos dentistes ont décidé de continuer leurs efforts en faveur de l'institution qu'ils proposent et qui ne demandera que des subsides minimes. Ils ne le font nullement à une fin de lucre, mais bien pour améliorer la santé générale de nos enfants.

Pour l'Asile de nuit

(16^{me} liste de dons)

M. José Python, secrétaire général des Entreprises électriques fribourgeoises, 50 fr. ; un groupe d'employées et d'employés des Grands Magasins Aux Trois-Tours, Fribourg, 46 fr. ; Société suisse des voyageurs de commerce, section de Fribourg, 20 fr. ; M. le docteur Plancherel, Fribourg, 20 fr. ; M. le docteur Emmanuel Bise, Fribourg, 20 fr. ; M. Henri Weber, Schenberg, Fribourg, 20 fr. ; M^{lles} Neuhaus, Stadtberg, Fribourg, 10 fr. ; M. A. Meuwly, avenue des Alpes, 9, Fribourg, 10 fr. ; M. Charles Pilotta, peintre, Fribourg, 10 fr. ; M. Charles Hertig, horticulteur, Fribourg, 10 fr. ; M. Max Müller-Criblet, Fribourg, 10 fr. ; M. Arnold Spiess, Petites-Rames, 10 fr. ; Hoirie Jean Tarchini et Cie, Fribourg, 10 fr. ; « La famille », Fribourg, 10 fr. ; Pensionnat de Bertigny, Fribourg, 10 fr. ; M. Wuilleret, chef de service, Fribourg, 10 fr. ; M. le professeur Dr Vonlanthen, Fribourg, 10 fr. ; anonyme, Fribourg, 5 fr. ; M. Alfred Stählin, ferblantier, Fribourg, 5 fr. ; M. Pavoni, menuiserie, Fribourg, 5 fr. ; M. Rapin, ingénieur, Fribourg, 5 fr. ; M. Schaller, peintre, Fribourg, 5 fr. ; M. Monteleone, bottier, Fribourg, 2 fr. Total, 313 fr. ; total des listes précédentes, 11,201 fr. 35 ; total à ce jour, 11,514 fr. 35.

On a reçu, en outre, les dons suivants en nature : M. Eugène de Diesbach, Grand'rue, Fribourg, 40 assiettes ; Maison Comte et Cie, Fribourg, 1 divan-coin de chambre ; M^{me} Gremaud-Gœldlin, Fribourg, 1 lit complet ; M^{lle} Bettin, 2 couvertures de laine ; Société romande des ciments Portland, à Vernier, par l'entremise de son représentant à Fribourg, M. Auguste Dougoud, 50 sacs de ciment pour les travaux de transformation des locaux.

Que tous ces généreux donateurs veuillent croire à l'expression renouvelée de la profonde reconnaissance du comité.

Compte de chèques de l'Asile de nuit de Fribourg, 11a 1718.

La société de l'Asile de nuit s'est constituée hier après midi vendredi, à Fribourg, sous la présidence de M. Bovet, conseiller d'Etat. Elle a adopté des statuts et a désigné une commission d'administration formée de MM. Gauthier, Galley, Blanc et Spicher, conseiller communal. M. Gauthier a été chargé de la direction de l'Asile, qui commencera son activité dans une semaine. Comme l'ancienne fabrique de cartonnage n'est pas encore aménagée, les sans-logis seront hébergés, en attendant, au Schiffhaus.

Film missionnaire

Demain dimanche, 1^{er} décembre, à 4 h. ½ de l'après-midi, le R. Père Frédéric Ziegler, bénédictin de l'abbaye d'Einsiedeln et président central suisse de la Société auxiliaire des missions, présentera au public le film très captivant intitulé : *Le testament du missionnaire*.

Cette séance cinématographique, dont l'entrée sera libre, est organisée par l'Association académique en faveur des missions ; elle aura lieu dans la grande salle du théâtre Livio.

Conseil d'Etat

(Séance du 29 novembre)

Le Conseil décide, à titre d'économie et de simplification administrative, de rattacher définitivement le bureau du registre foncier de Farvagny à celui de Fribourg.

Il nomme aux fonctions de conservateur du registre foncier et de chef du bureau d'enregistrement du district de la Sarine, avec application du régime du traitement fixe, M. Louis Gendre, géomètre, à Fribourg, actuellement substitut de cet office.

M. Albin Aebischer, à Liebistorf, est nommé forestier cantonal du Calm I.

Il autorise la commune de Grolley à procéder à diverses transformations et réparations au bâtiment de l'Hôtel de la gare et à contracter un emprunt.

Le succès du « Tribun » au Capitole

La troupe du Théâtre municipal de Lausanne, déjà avantageusement connue à Fribourg, y a de nouveau recueilli hier d'enthousiastes applaudissements pour l'admirable représentation qu'elle a donnée du *Tribun* de Paul Bourget.

Ce drame émouvant, qui montre la victoire des liens du sang et du sentiment familial sur les théories collectivistes, a été joué avec une vigueur d'expression magnifique et a fait passer les spectateurs par des moments d'intense émotion.

Le rôle du tribun Portal a été incarné d'une façon merveilleuse par M. Constant Rémy, déjà en possession d'une célébrité pleinement justifiée de héros de la scène et de l'écran.

L'acteur principal était entouré d'une équipe de choix aux premiers rangs de laquelle brillaient M^{mes} Andrée Ducret (M^{me} Claudel), Carmen d'Assilva (M^{me} Portal), MM. Paul Raysse (le journaliste Bourdelot), Pierre Almette (Georges Portal), Marcel Parmelin (Moreau-Janville), Henry Guisol (Mayence), Maurice Jacquelin (Claudel).

Ce fut vraiment un beau spectacle, comme on souhaite d'en voir plus souvent.

Etudiants suisses

Nous rappelons la réunion que l'Association cantonale des Etudiants suisses tiendra demain dimanche, à 16 h. 30, dans la grande salle du Cercle catholique (Hôtel suisse), ainsi que la conférence qu'y fera M. le chanoine Charrière, professeur au Séminaire diocésain. Le distingué conférencier parlera surtout de la formation, plus nécessaire que jamais, de l'élite intellectuelle et des chefs de demain. C'est dire tout l'intérêt et le profit que les étudiants trouveront et retireront de cette causerie. Les membres honoraires de l'Association sont vivement invités à ressembler, à cette occasion, leurs relations avec les étudiants, qui sont toujours heureux de les voir et de les entendre.

Club de patinage

Le Club de patinage de notre ville a tenu son assemblée générale jeudi soir, dans ses locaux de l'Hôtel Terminus.

L'activité grandissante de cette association sportive fut soulignée dans le rapport présidentiel, qui releva aussi combien les charges financières se font multiples et élevées : éclairage, location, assurances, entretien, matériel, etc.

Sans les contributions généreuses des membres passifs et actifs, on ne parviendrait pas à équilibrer les comptes.

Le Club de patinage a plus de 300 membres et les adhésions continuent. Le programme de la saison qui s'ouvre est très alléchant et on a salué en particulier le succès des leçons de patinage à sec.

Au cours de cette assemblée, il a été remis officiellement deux diplômes de IV^{me} et de III^{me} classe à M. Ernest Riensemeyer, délivrés par l'Association suisse de patinage pour les concours auxquels participa notre patineur fribourgeois, qui fut vivement félicité par ses amis du Club.

Un plébiscite sportif

La première équipe du Football-Club Fribourg disputera demain dimanche, à 2 h. 30, un match d'entraînement contre la forte équipe de Seebach, de Zurich. Cette partie doit servir à mettre au point l'équipe fribourgeoise qui vient malheureusement de subir une série d'insuccès. En outre, de nouveaux joueurs seront essayés. A l'issue de la partie, les spectateurs décideront du choix des équipiers qui devront affronter le dimanche suivant Monthey I pour le championnat suisse. L'équipe qui aura remporté le plus de suffrages sera constituée définitivement.

Ce plébiscite inédit remportera certainement un grand succès et tous les sportifs de Fribourg voudront assister à une partie de football où ils seront les juges du jeu des Fribourgeois et où leur verdict sera sans appel. Les prix des places ont été fortement abaissés.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

* Cercle catholique. — Demain soir, dimanche, à 20 h. 30, soirée familière dans la grande salle de l'Hôtel suisse.

Groupes féminins de la paroisse de Saint-Pierre. — Demain, premier dimanche de l'Avent, communion générale de tous les groupes féminins de la paroisse de Saint-Pierre.

Pour la collecte du 1er décembre

Nous aurons, demain, dimanche, l'occasion de témoigner notre compréhension des besoins actuels en apportant notre obole à la collecte ordonnée par NN. SS. les évêques en faveur de notre Université.

La détresse matérielle est certainement grande et nous pouvons être légitimement inquiets quant à l'avenir ; mais il y a une détresse plus grande encore, c'est la détresse intellectuelle.

Nous souffrons tous dans nos esprits, dans nos corps et dans nos biens des conséquences des erreurs intellectuelles qui ont pénétré partout et qui nous ont surpris.

Nous aspirons légitimement à un ordre de choses meilleur où règnent plus de justice et plus de bonheur.

Cette rénovation qui est urgente et qui doit profiter à tout notre peuple ne peut aboutir que si nous arrivons à remettre de l'ordre dans les cerveaux et dans les cœurs.

Seule la Vérité nous libérera. Pour que la Vérité puisse rayonner dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre social et dans l'ordre politique, il faut que nous nous groupions tous autour de notre Université, qui a été créée pour être le phare rayonnant de la Vérité.

Dociles à la voix de nos évêques, stimulés par les encouragements paternels du Saint-Père, nous ferons tous, demain, le geste qui s'impose, et nous nous souviendrons qu'on ne s'enrichit que de ce qu'on donne ; nous comprendrons notre devoir de patriotes et de chrétiens.

Joseph Piller, conseiller d'Etat,
président des Amis de l'Université.

Lettre du Saint-Siège au Recteur de l'Université de Fribourg

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITÀ

Dal Vaticano, die 7 Augusti 1935.

Au R^{me} P. André Gigon, O. P.,
Recteur de l'Université,
Fribourg.

RÉVÉRENDISSIME PÈRE,

« Ayant donc fait hommage au Très Saint-Père de votre filial envoi du 27 juillet, je Lui ai annoncé, chose qui Lui fut extrêmement agréable, que l'année passée, grâce aux encouragements de Sa Sainteté, tous les catholiques de la Suisse s'étaient montrés vraiment généreux à l'égard de votre Université. Il s'est plu à dire qu'il en éprouvait une très grande joie, non seulement parce que les fidèles se sont montrés dociles à la voix de leur Père commun, mais aussi et surtout parce que leur attachement plein de zèle à votre Haute Ecole montre à l'évidence qu'ils en ont compris l'importance exceptionnelle pour pénétrer toujours plus profondément de science chrétienne l'âme de vos compatriotes.

Aussi le Vicaire du Christ ne veut pas laisser échapper l'occasion qui lui est offerte de demander au Ciel, pour tous les bienfaiteurs de cette Université, la récompense qui leur est due et de les inciter encore, s'il en est besoin, à la générosité. Dans cette double intention, le Saint-Père leur accorde de nouveau la bénédiction apostolique, ainsi qu'à vous-même et à tous les professeurs de l'Université.

Selon l'office qui m'est confié de vous transmettre ces nouvelles, je vous assure de mon dévouement.

E. cardinal Pacelli.

Nouvelles facilités de transports

On nous communique :

Encore de faciliter le développement du tourisme dans les régions du Lac Noir et de la Gruyère les autobus des chemins de fer électriques de la Gruyère, accorderont dès le 1er décembre les facilités de transport suivantes :

1. Le minimum de taxe des billets du dimanche qui était fixé jusqu'à ce jour à 2 fr. sera abaissé à 1 fr. 50. Cette réduction permettra à certaines localités importantes se trouvant à proximité des grands centres de bénéficier également du billet du dimanche.

2. Les skieurs bénéficieront dès le 1er décembre et jusqu'au 31 mars 1936 des facilités de transport suivantes : a) abonnements de 10 courses aller et retour à prix réduits : 1. Fribourg-Lac Noir ou Sangerboden et retour, 30 fr. ; 2. Fribourg-La Roche et retour ou de La Roche ou de Plasselb, 22 fr. 50 ; 3. Fribourg-Bulle et retour, 36 fr. ; Ces abonnements donnent droit à l'utilisation des courses-horaires et courses spéciales organisées pour les skieurs. Ils sont reconnus valables tous les jours.

b) Billets pour skieurs : Il est également émis à l'intention des skieurs des billets spéciaux à la taxe de simple course et donnant droit au retour gratuit dans les dix jours.

Ces billets sont les suivants : a) Fribourg-Lac Noir et retour, 3 fr. 90 ; b) Fribourg-Sangerboden et retour, 3 fr. 70 ; c) Fribourg-Le Mouret et retour, 1 fr. 50 ; d) Fribourg-Bulle et retour, 4 fr. ; e) Fribourg-Plasselb et retour, 2 fr. 30 ; g) Bulle-Charney et retour, 2 fr. ; Broc-Charney et retour, 1 fr. 50.

Ces billets donnent droit à l'utilisation des courses-horaires et courses spéciales. Ils sont délivrés par les chauffeurs.

Nouvelles de la dernière heure

Le second succès de M. Laval

Paris, 30 novembre.

(Havas.) — Les journaux commentent le deuxième vote de confiance de la Chambre au cabinet Laval.

« La nouvelle bataille pour le franc est définitivement gagnée sur le plan parlementaire, écrit le *Petit Parisien*. M. Laval a doublé le second cap. Il lui reste à franchir le troisième, celui des ligues. »

« La victoire remportée par le cabinet, dit le *Journal*, consolide la politique de défense du franc. Le débat sur les ligues qui commencera mardi ne semble plus, maintenant, devoir être dangereux. »

Le *Matin* déclare :

« Le gouvernement a brillamment remporté, vendredi, une victoire, et cette fois, ses adversaires ne pourront pas arguer qu'il ne s'agissait que d'un débat de procédure. »

« Bien des discours, constate l'*Echo de Paris*, ont été prononcés au cours des deux séances d'hier vendredi, mais comment ne pas être frappé du fait qu'aucune politique cohérente n'a été opposée à celle du cabinet. N'est-ce pas la preuve qu'aucune autre n'est concevable dans les circonstances actuelles ? On peut critiquer les décrets-lois. »

L'*Œuvre* écrit :

« Les délégués ont fini par se compter, vendredi soir, pour ou contre le cabinet, ou plus exactement peut-être pour ou contre la crise immédiate. On comprend assez que quelques-uns, qui n'étaient pas venus pour renverser allégrement le ministère, mais qui se soucient peu tout de même de couvrir de leur vote les conceptions financières de M. Marcel Régnier, aient pris le parti de s'abstenir. »

LES SANCTIONS CONTRE L'ITALIE

Genève, 30 novembre.

Après consultation des différents membres du comité des dix-huit, et notamment de M. Laval, M. Vasconcellos a annoncé la convocation du comité des dix-huit par la note que voici :

« A la suite des consultations, le président Vasconcellos constate que la date du 12 décembre permettra de réunir à Genève les délégués désireux de participer à la session. La réunion portera sur la question de l'embargo sur le pétrole et le charbon à destination de l'Italie. »

A Rome, naturellement, cette information a provoqué une certaine émotion.

On déclare, au ministère de la presse, qu'il est inexact que M. Cerutti, ambassadeur d'Italie à Paris, ait fait une démarche auprès de M. Laval pour lui faire savoir que l'embargo sur le pétrole serait considéré par l'Italie comme un acte d'hostilité. Toutefois, il est certain que cet embargo frappant la population civile serait un geste nettement inamical.

Paris, 30 novembre.

(Havas.) — L'*Œuvre* écrit :

« Le Foreign Office estime qu'un pas considérable a été accompli dans les rapports franco-britanniques et que ce pas vers la paix représente la fixation définitive de la date de réunion du comité de coordination pour l'application de l'embargo sur le pétrole et le charbon au 12 décembre. Nous croyons savoir que M. Baldwin juge qu'un entretien entre les premiers ministres français et britannique deviendra indispensable avant le 12 décembre, de façon à pouvoir, à cette époque, coordonner parfaitement les actions des deux gouvernements non seulement dans la question du pétrole, mais aussi dans toutes les questions relatives à l'Allemagne. »

Washington, 30 novembre.

(Havas.) — L'entretien que M. Rosso, ambassadeur d'Italie, a eu avec M. Moore, secrétaire d'Etat adjoint, a porté sur l'affaire du cargo pétrolier *Ulysses*. M. Moore a déclaré que le départ du cargo avait été ajourné parce qu'on le considérait comme une hypothèque au profit du bureau de la marine marchande pour une somme supérieure à sa valeur. Ce bureau doit préserver le bâtiment qui garantit le remboursement des subsides gouvernementaux et il ne peut pas permettre au bateau de courir le risque que comporte la livraison de marchandises à un pays en état de guerre, conformément à la proclamation du président Roosevelt déconseillant les échanges avec les pays belligérants.

M. Moore a ajouté que le fait de retenir l'*Ulysses* n'a pas un caractère de sanction, mais qu'il constitue une application de la politique américaine de neutralité.

Londres, 30 novembre.

Une réunion importante a eu lieu à la Trésorerie à laquelle assistaient sir Samuel Hoare, secrétaire au Foreign Office, M. Eden, ministre de la Société des nations, et sir John Simon. Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de cette réunion, mais on croit savoir qu'elle a porté non seulement sur l'attitude que devra adopter la délégation britannique à la prochaine session de Genève, au sujet de l'extension des sanctions, mais sur les mesures de précaution que le gouvernement britannique envisagerait, eu égard à l'attitude italienne.

M. Mussolini a convoqué le Conseil des ministres

Rome, 30 novembre.

M. Mussolini présidera aujourd'hui un important conseil des ministres. Il est superflu de souligner l'importance de cette réunion qui a pour but d'examiner les mesures prises par le Grand Conseil fasciste aux doubles points de vue économique et financier.

Les difficultés du roi de Grèce

Athènes, 30 novembre.

Il ne semble pas que la journée d'hier ait apporté un commencement de solution à la crise politique. Les partis monarchistes, toujours divisés, demeurent sur leurs positions : les partisans du général Condylis estiment que l'amnistie ne doit pas s'étendre aux actes des chefs des séditions, à MM. Vénizélos et Plastiras, notamment. Les autres monarchistes envisagent, au contraire, une amnistie intégrale qui leur donnerait l'appui d'un grand nombre de chefs républicains. Le chef du parti libéral, M. Sofoulis, souffrant, a envoyé au roi un mémoire disant que le parti libéral étant parlementaire et non révolutionnaire, continuera loyalement son activité politique dans le cadre de la constitution de 1911. Il propose une amnistie générale, un cabinet transitoire et des élections immédiates avec le système de la proportionnelle.

Par contre, dans certains cercles militaires, l'éventualité d'une amnistie générale paraît créer une certaine émotion. L'amiral Sakellariou, qui commanda la flotte gouvernementale lors de la rébellion survenue au printemps dernier ; l'amiral Economou, à qui incomba la présidence d'une cour martiale après les événements précités, et le général Ioannidis, qui était à la tête des forces régulières pendant l'insurrection de Macédoine, auraient menacé de démissionner dans le cas d'une remise de peines s'appliquant, entre autres, à l'amiral Demestikas, chef de l'escadre rebelle en mars dernier, au général Plastiras, qui avait tenté de regagner son pays au cours de la récente insurrection, et au colonel Saraphis, dégradé et condamné à la prison perpétuelle. Le général Pitsikas, nommé à la tête du corps d'armée d'Athènes, en remplacement du général Panayotakos ; le général Reppas, commandant l'aviation, et plusieurs autres officiers supérieurs ont fait visite au général Condylis, auquel, d'après l'entourage de ce dernier, ils auraient exposé les raisons qui s'opposent, en ce qui les concerne, à la mesure de clémence envisagée par le souverain.

Enfin, au sein du parti populiste même, des objections sont formulées à une amnistie « intégrale ».

Des organisations antivénizélistes ayant invité leurs membres à tenir un meeting de protestation contre l'amnistie, la police a interdit la manifestation.

Le journal *Typos*, dans une édition spéciale, annonce que de nombreux députés gouvernementaux se sont mis d'accord avec les députés populistes partisans de M. Tsaldaris pour demander la convocation de l'Assemblée nationale afin de discuter la question de l'amnistie.

M. Demerdzis, ancien ministre et professeur de droit civil à l'université d'Athènes, a eu au palais royal un long entretien avec M. Anghelopoulos, directeur du bureau politique du roi, sur les modalités de formation et de fonctionnement du cabinet transitoire.

M. Michelacopoulos a exposé, pendant deux heures, au souverain, son opinion qui, comme celle de M. Metaxas, est qu'un cabinet politique doit être constitué pour préparer le retour à un état de choses normal.

On pense cependant que le gouvernement sera constitué dans la journée. Le souverain poursuit ses consultations et le général Condylis continue à gérer les affaires courantes.

La conférence navale de Londres

Londres, 30 novembre.

La conférence navale de Londres s'ouvrira lundi, 9 décembre.

Répression d'un mouvement antijuif en Pologne

Varsovie, 30 novembre.

(Havas.) — Des excès antisémites, organisés par des meneurs du parti nationaliste, ont eu lieu dans trois bourgs du district d'Opoczno, dans la voïvodie de Kielce. Quelques commerçants juifs ont été malmenés et des étalages ont été démolis, les vitres de quelques boutiques brisées. Pour empêcher de nouveaux incidents, la police a été dirigée d'Opoczno vers le bourg d'Odrzywol. La foule l'attaqua à coups de pierres. La police fit les sommations, puis tira en l'air. Comme la foule ne céda pas, la police dut faire usage de ses armes. Quatre manifestants ont été tués et quelques-uns blessés. Les principaux instigateurs ont été arrêtés. Le calme et l'ordre ont été rétablis dans tout le district.

Le Japon et la Chine du nord

Londres, 30 novembre.

(Havas.) — Selon le *Morning Post*, le ministère des affaires étrangères de Tokio a fait savoir à M. Wyggin, chargé d'affaires britannique au Japon, que le Japon n'a eu aucune activité particulière en Chine du nord ces derniers temps. « Les événements qui se sont déroulés dans cette région sont, dit-on à Tokio, de nature purement intérieure. » Ces assurances ont été données en réponse à la demande d'information présentée mercredi dernier par M. Wyggin.

Les nationalistes égyptiens

Le Caire, 30 novembre.

(Havas.) — Le « Wafd » (parti nationaliste) s'est réuni hier soir, vendredi, pour examiner la situation politique. Dans les milieux bien informés, on pense qu'il s'agit de décider des mesures à prendre pour rétablir la constitution de 1923.

Le duc d'York à Paris

Paris, 30 novembre.

Venant de Londres, le duc d'York (second fils du roi d'Angleterre) et la duchesse d'York sont arrivés hier soir à Paris. Ils sont aujourd'hui les hôtes à déjeuner du président de la République. Ils assisteront dans la journée, à l'ambassade d'Angleterre, à la réunion de la Société écossaise calédonienne.

Bagarres à Barcelone

Barcelone, 30 novembre.

(Havas.) — Des incidents se sont produits sur les boulevards à propos de la vente d'un organe antimarxiste. Au cours des bagarres, un homme a été grièvement blessé d'un coup de feu. L'auteur présumé a été arrêté.

Enlèvement d'enfant

Marseille, 30 novembre.

(Havas.) — La police des ports et des compagnies de navigation a exercé une surveillance étroite au moment de l'embarquement des passagers sur les paquebots pour retrouver le ou les auteurs du rapt de l'enfant du Dr Malmejac (voir *Faits divers*), mais aucun suspect n'a été retenu. La bonne du docteur a été interrogée, mais sa grande nervosité a empêché la poursuite de l'interrogatoire, qui sera repris.

SUISSE

Suisse et Allemagne

La Chaux-de-Fonds, 30 novembre.

La Chambre suisse de l'horlogerie communale :

« Les négociations qui se sont poursuivies activement avec l'Allemagne au cours de ces derniers jours en ce qui concerne le règlement de certaines questions intéressant l'industrie horlogère ont abouti à une solution satisfaisante pour la Suisse. Dans ces conditions, les mesures prises par la Chambre suisse de l'horlogerie concernant l'exportation des ébauches, chablon et fournitures d'horlogerie destinées à l'Allemagne sont levées dès aujourd'hui. »

CALENDRIER

Dimanche, 1er décembre

1er DIMANCHE DE L'AVEINT

Dieu a voulu préparer les hommes à la naissance du Christ par une longue période d'attente. L'Eglise, elle aussi, nous prépare chaque année à la fête de Noël par une période d'attente qui s'appelle l'Avent, période de prière et de pénitence.

Lundi, 2 décembre

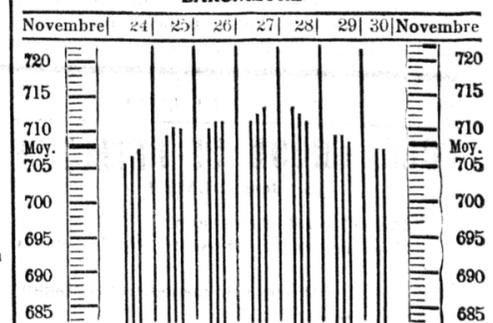
Sainte BIBIANE, vierge martyre

Sainte Bibiane fut martyrisée à Rome, en 363, sous Julien l'Apostat, avec son père, sa mère et sa sœur.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

30 novembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

Novembre	24	25	26	27	28	29	30	Novembre
7 h. m.	-2	1	-5	0	-1	5	7	7 h. m.
11 h. m.	5	4	1	4	6	7	9	11 h. m.
7 h. soir	2	0	0	2	5	6	7	7 h. soir

Zurich, 30 novembre, 8 heures du matin.

Les forts vents du nord-ouest se font sentir bien avant sur le continent jusque dans la région des Alpes, apportant un ciel nuageux et du brouillard. Quelques pluies et, en haute montagne, des chutes de neige, sont annoncées.

Temps probable

Zurich, 30 novembre, 11 heures du matin.

Situation peu changée. Très nuageux. Encore quelques pluies.

FOOT-BALL

Stade St-Léonard
Dimanche 1er décembre, à 2 h. 30

SEEBACH I
(Zurich)
FRIBOURG I

FRIBOURG

Le peintre Paul Hogg

A propos de l'exposition des œuvres du peintre Paul Hogg à l'hôtel de Fribourg, voici le jugement d'un critique parisien sur l'artiste fribourgeois :

Un artiste né hors de France n'a de cesse qu'il ne soit consacré à Paris. Il ne se tient pour « arrivé » (j'emploie ce mot sans enthousiasme, mais le lecteur m'entend), que si les amateurs, les marchands, les confrères peintres et même les critiques l'ont accueilli avec faveur. Figurer au Jeu de Paume, avoir un tableau accroché au mur d'un connaisseur réputé, savoir qu'on vous discute — même avec vivacité — dans les ateliers, être sociétaire à l'« Automne », invité aux Tuileries, et recevoir de bonnes coupures de presse, voilà, en attendant le rituel demi-centimètre de moire pourpre, l'ambition de tout bon peintre qui ne serait pas compatriote de Pierre Bonnard et sujet de M. Lebrun. En somme, c'est très flatteur pour nous que d'être considérés par les artistes comme une seconde patrie. Et, soit dit sans vanité aucune, c'est assez justifié, car Paris demeure le foyer où viennent se réchauffer, et parfois se brûler les ailes, les papillons du monde entier.

L'« école de Paris », convenons-en d'ailleurs, compte, depuis Modigliani et Picasso jusqu'à Pascin et Kisling, quasiment autant d'étrangers que de citoyens de la grande ville. Mais n'est-ce pas la tradition Sisley, Van Gogh, Pissano, respectivement anglais, hollandais, et natif des Antilles danoises, qui se perpétue ? Ceux-là, nous les avons adoptés et les revendiquons, tout comme nos pères, Delacroix et Thoré en tête, réclamaient le délicieux Bonington, peintre de la Normandie et de Versailles, bien qu'il fût né à Norfolk.

Le revers de la médaille, c'est qu'un coloriste de talent, flamand, néerlandais, portugais, catalan, italien — ou fribourgeois — à force d'être ainsi de chez nous, finit par ne plus être apprécié à sa valeur chez lui. Or, si c'est un plaisir que de conquérir le laurier montparnassien, c'est un devoir filial que de rester attaché à son sol et ne pas s'y laisser oublier.

Il est effiecent d'y retourner de temps à autre, de reprendre des forces, comme Antée touchant la terre, et, ainsi, de boire à sa vraie source. Vous vous rappelez la boutade de M. Degas : comme on lui parlait d'un peintre japonais, préparant pour le Salon un guerrier samouraï qui tire de l'arc dans la forêt de Fontainebleau. « ... Et qui vise une seconde médaille », conclut le vieux maître.

Il est essentiel pour un artiste d'exprimer fortement sa race, même sans y prétendre, et de ne point se dépayser. Un Vallotton, pour prendre exemple au pays de l'excellent peintre Paul Hogg dont j'ai aujourd'hui à vous entretenir, ou un Cuno Amiet, un Gimmi, un Bosshard, voire un Auberjonois, Blanchet, Barraud, Barth, ont beau être profondément tributaires de nos manières de sentir et s'avérer tous plus ou moins les neveux de David, de Corot, Cézanne, Reuwin, Monet, Matisse ou Derain ; ils sont Lausannois, Genevois, Bâlois, Zuricois, Bernois d'abord et le restent. La culture française exerce sur eux une fascination magnétique. Mais les grands aînés n'ont-ils point prêché d'exemple ? Holbein demandant aux émailleurs limousins des leçons, étudiant la technique des Clouet, adoptant le dessin aux trois crayons ; Liotard, au dix-huitième siècle, s'affirmant le plus français des émules de La Tour ; Ferdinand Hodler commençant

chez Menn à suivre la discipline de Corot avant de s'aller enfermer dans la superbe et froide cuirasse des reîtres de Marignan... N'ont-ils pas, en dépit de toutes influences subies, conservé intact le sentiment ethnique ?

Paul Hogg vient se retremper en sa ville natale. Il y sera fêté, et ce sera justice. Ce qui caractérise son art, c'est la franchise d'inspiration et la probité d'exécution. Voilà un homme qui ne ment pas et ne bâcle point ; son tempérament répugne aux virtuosités insincères, aux roueries, aux effets tapageurs, aux mille et une « combines » que trop de ses confrères connaissent et pratiquent pour attirer la curiosité publique, et forcer la réussite. Hogg est un timide, un laborieux, qui ne vise pas à se faire valoir, peint pour soi, non pour vendre, ce qui est peut-être, une excellente façon de retenir l'attention des bons connaisseurs. Il n'a ni surproduit, ni bénéficié des surenchères de l'agio. Ne laissant rien au hasard, il fait sa peinture en artisan savant et sévère. Sage politique au surplus, course de fond et non de vitesse... L'heure est passée de ces tableaux-réclames, fabriqués en série, à la manière de tel chef de file en vogue, qui séduisent un instant, et dont on se lasse. La crise a ceci de salutaire que seuls les forts y résistent, et tiennent. Hogg est de ceux-là. Ses notations provençales, fines, sensibles, de valeurs exactes, de dessin souple, de mises en page personnelles, ses bouquets, ses natures-mortes d'un charme prenant, où les harmonies de beige, de rose, de brun léger s'apparentent à celles de ses amis français (il appartient à la même famille d'esprit), ses études de la campagne fribourgeoise, ses ciels étoffés, soyeux, lointains, suffisent à le classer. Il va obtenir à Fribourg le même accueil qu'à Paris. Et son succès fribourgeois réjouira ses amis parisiens.

Louis Vauxcelles.

Tir fédéral

On nous communique :

La société de tir de la ville de Fribourg a tenu le 27 novembre une assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de M. Alfred Corboud, à laquelle environ 80 membres participèrent.

Après avoir entendu un brillant exposé sur les comptes du Tir fédéral que M. Hayoz, directeur, le dévoué et distingué président du Comité des finances, a développé, l'assemblée a pris connaissance d'un rapport très circonstancié de la délégation qui vérifia la comptabilité générale de cette entreprise.

Les comptes du Tir fédéral furent approuvés sans opposition, ainsi que les réserves et désirs formulés par le Comité d'organisation.

Le résultat des comptes a du reste déjà été publié à la suite de la séance du comité d'organisation du 10 octobre.

Contrairement à certaines rumeurs, aucune décision concernant la construction d'un stand permanent n'est intervenue.

Un loto en l'Auge

Le deuxième groupe du troisième secteur du bataillon des sapeurs-pompiers (Auge) aura, demain soir, dimanche, 1^{er} décembre, un loto, dans le coquet café de l'Auge. De beaux lots ont été réunis par les membres.

L'ERMITAGE

La Tour près Vevey

Etablissement médical pour le traitement des maladies nerveuses et mentales.

Etats neurasthéniques, psychopathies, cures de désintoxication.

Cuisine très soignée et régime.

Dr Jean Sébastien Cart et 1 méd. adjoint.

Salon d'art ancien et moderne

A l'occasion de la transformation du magasin d'antiquités, rue de Lausanne, 81, en salle d'exposition, un intéressant salon de peintures anciennes y est ouverte jusqu'à la mi-décembre.

Dans cet ensemble de soixante-quatre tableaux, huiles, aquarelles, pastels, sanguines et dessins, il faut se borner. Aussi, nous ne mentionnerons que les pièces de réelle valeur, surtout quelques œuvres de maîtres, parmi lesquelles : *Une Vierge et un enfant avec un ange offrant des fruits*, admirable peinture claire-obscur de da Pesco (XVII^{me} siècle) ; ainsi qu'un très beau primitif hollandais peint sur bois : *Madone et l'Enfant aux raisins*, puis une fort belle copie de Raphaël : *Vierge enfant et le petit saint Jean*, avec un cadre sculpté remarquable ; enfin, un autre tableau hollandais : *Le moine au capuchon*, belle peinture aux ombres transparentes, du XVII^{me} siècle.

Les peintures religieuses sont nombreuses ; citons un *Saint Ambroise, évêque de Milan, cherchant les tombeaux des martyrs Gervais et Protas*, signé Garofalo.

Dans le *Couronnement de saint Joseph*, jolie peinture sur bois, du XVII^{me} siècle, on retrouve l'influence de Rubens, dont Wolfvoët était l'élève.

Citons encore un beau *Saint Pierre regardant son Maître*, belle peinture attribuée à Franken, de l'Ecole flamande (XVII^{me} siècle), une *Annonciation*, toile lumineuse attribuée à Boucher ; enfin, *Judith coupant la tête d'Holoferne*, peinture de l'Ecole française du XVIII^{me} siècle, d'un coloris superbe.

Parmi les paysages de différentes époques, il faut citer *Lamare et chaumières au crépuscule*, de Daubigny, *Coucher de soleil sur la Daasee, en Bavière*, de Bruns ; *Les saules pleureurs*, de Misteli, élève de Bœcklin ; une *Baie de Naples*, de Vernet, etc.

Il y a quelques peintres fribourgeois qu'il ne faut oublier : Joseph Reichlen figure avec un portrait de M. Franzetti, de Gruyères, excellente peinture de la première manière de l'artiste, un *Clocher de Saint-Prex*, de François Bonnet, et une grande toile de feu Eugène de Weck, datée de Paris 1898 : *Les bords de la Dussel*, pleine de charme et de poésie.

Signalons en terminant les scènes de genre : *L'Enfant de chœur*, peinture claire et fraîche, de Daniel Ihly, *Les pêcheurs d'écrevisses*, de Constant Guy ; *La cuisinière*, de Mentha, *La chasse au renard*, de Biedermann, et le *Portrait de grand-mère*, de Gustave Jeanneret, toutes œuvres de premier ordre. Enfin, les gouaches de Grisél, les fins pastels de M^{me} Bovy, de 1836, les croquis délicats de Karl Girardet, de Calame et d'Auguste Bachelin, méritent une mention toute spéciale.

Cette exposition, par sa variété et la qualité des œuvres, mérite d'être visitée, car c'est un ensemble rare pour Fribourg. F.-L. Ritter.

Le loto des jeunes conservateurs du Bourg

Ce soir samedi, dès 8 h. 1/4, la grande salle du restaurant des Merciers connaîtra une grande animation. Les jeunes conservateurs du Bourg y auront leur loto annuel, qui, comme d'habitude, sera l'occasion d'une prise de contact toujours appréciée entre jeunes et vieux, entre tous les éléments conservateurs du quartier. Ce loto sera doté de très beaux lots dont les heureux gagnants seront certainement très fiers.

Le loto sera suivi d'une soirée familière où l'orchestre Mignon montrera son entrain.

Ceux qui veulent passer des heures agréables, dans une atmosphère de famille, se rendront ce soir aux Merciers. Ils ne regretteront pas leur acte de sympathie à l'égard des jeunes.

L'exposition nationale de volailles

La Fédération suisse d'aviculture organise chaque année, depuis trente ans, une exposition nationale de volailles ; celle de cette année revêt un caractère particulier ; 53 races et plumages divers de notre volaille domestique sont pour le moins représentés, dans le spacieux marché couvert de Fribourg, au nombre d'environ 3000 sujets. Pour les aviculteurs, « la nationale » a autant d'importance que les grands marchés pour les éleveurs de gros bétail, car les sujets sont jugés et primés d'après des méthodes exactes, et ainsi l'état de l'élevage avicole suisse est encouragé et amélioré.

Les prescriptions du standard selon lesquelles les aptitudes à la production sont prises en considération servent dans le monde des éleveurs de normes et de directives, et il est réjouissant que ces dernières années la production des principales races ait pris un grand développement. Il y a quelques années seulement, la moyenne de la ponte, par poule et par année, était calculée de 60 à 70 œufs. Cette moyenne a presque doublé aujourd'hui. On est arrivé à une production de 223 œufs par poule et par année. Ce sont là des résultats qui intéressent spécialement les cercles directement intéressés d'éleveurs et méritent une sérieuse attention. Ils fournissent la preuve que les marques de l'aptitude à la production sont non seulement connues des éleveurs, mais qu'elles sont prises pratiquement en considération et d'une façon systématique par l'élimination de tous les éléments dont le rendement est douteux.

Tous les sujets exposés doivent être annoncés pour la vente. Ce fait donne à l'exposition le caractère spécifique d'un marché à volailles, et chaque année, des achats pour plusieurs milliers de francs sont conclus. L'occasion la meilleure s'offre aussi d'acquérir un matériel d'élevage de premier ordre. Des sujets provenant des stations d'élevage sont également présentés. Ces animaux d'utilité sont soumis au contrôle d'un inspecteur d'élevage et sont l'objet d'un examen individuel de l'ascendance.

Un fait digne d'attention est que les volailles de table, engraisées selon les principes modernes et soigneusement emballées, sont présentées aux visiteurs. On trouve là des poulets soumis à l'engraissement, de jeunes coqs, des poules à rôti et à bouillir, des canards et des oies, comme aussi des œufs qui se distinguent par leurs différences de grandeur, de poids et de couleur. En plus de ces exhibitions remarquables d'animaux et de produits, l'exposition présente un grand intérêt par les moyens industriels avec ses innovations en ce qui concerne les ustensiles, les poulaillers, les couveuses et les aliments.

L'exposition durera jusqu'à demain soir.

Lorsque votre santé est au-dessous du pair : une tasse d'Ovomaltine au petit déjeuner.

Pour se maintenir en forme, il faut à l'organisme un riche apport d'éléments constructifs et réparateurs : l'Ovomaltine.

3 Frs et 3 Frs 60 Dr A. Wander-S.A., Berne

38 Feuilleton de LA LIBERTÉ

COCO, GROOM ET DETECTIVE

par Jean DRAULT

— Please ! répétait l'inconnu.
— Vous demandez, Mossieu ? fit le mastroquet.

— Maossieu Maoutanet, ménousier, baraguina l'étrange garçon.

— Ah ! bon !... Là-bas ! répondit le mastroquet en indiquant le père Moutanet qui venait de rater son carambolage.

— Un client pour vous ! lui dit le fruitier.

— Mossieu ! fit alors le père Moutanet, en saluant le jeune visiteur.

Mais ce dernier ne répondit rien. Il se contenta de rire.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda tout bas le menuisier, à ses deux partenaires. Un touriste tchéco-slovaque ?

— Il a un drôle d'accent, c'est vrai ! convint le fruitier. Enfin, s'il vous fait une commande !

Le garçon à la culotte norvégienne cessa tout à coup de rire. Son accent changea. Au lieu de baragouiner à l'anglaise, il eut des intonations champenoises, pour déclarer :

— Marrant !... Papa qui ne me reconnaît pas !... Good morning ! Papa !

Et il tendit la main à son père.

— Coco ! hurla le menuisier.

— Son garçon !... clamaient les deux partenaires. Pour ça, il a grandi !

— Et puis, quel jus dans l'habillement ! constatait le débitant, rinçant des verres derrière son comptoir.

Coco, lui, reprenant son accent américain et sa voix métallique, cria au marchand de vin :

— Tchampaigne ! J'offre à tout le monde pour mon retour à Reims !

— Sec ?

— Heidsieck, Clicquot, Pommery au choix de p'pa et de ces messieurs.

Un sifflement admiratif sortit des lèvres du marchand de confitures à la citrouille.

— Mâtin, Moutanet !... Vous parliez de lui offrir une soupe, après le premier contact établi. Et lui, il offre le champagne !

Le menuisier ne savait plus où il en était. Il posa sa queue de billard dans un coin, la partie, vous le pensez bien, étant interrompue pour longtemps, et demanda à son rejeton :

— Mais alors, tu as de l'argent ?

— Ça va de soi, répliqua Coco.

— Tu reviens des Amériques ?

— Je suis arrivé au Havre, il y a dix jours. Sept jours à Paris pour se reconnaître. Un saut ici, pour t'embrasser, et voilà !

— Alors c'est vrai que t'as fait du cinéma, là-bas ?

— Du cinéma ?... répliqua Coco avec une sorte de mépris. J'y avais songé, oui. Mais comme j'ai trouvé mieux.

— Et quoi ?

— Détective !

Les quatre hommes levèrent les bras au ciel. Dumuret exprima :

— Détective ! Je n'avais jamais vu un détective de ma vie ! Alors, c'est fait comme ça, un détective !

Moutanet, lui, réfléchissait. Le fruit de ses réflexions fut :

— Mais un détective, c'est un policier ?

— Généralement, yes, répondit Coco.

— Tu parles chinois, par-dessus le marché ? clama son père.

— No ! English ! rectifia Coco.

Le mastroquet faisait sauter un bouchon. Il emplît quatre verres du vin mousseux. Coco leva son verre en l'air, cria : Santé ! Puis il s'entonna le contenu de son verre d'un seul trait.

— Il siffle ça comme du petit lait ! remarqua Dumuret.

— La manière américaine, probable ! insinua Peyrolles. C'est pas la bonne. On n'a pas le temps de goûter.

— Il y a longtemps que tu n'en avais pas bu, hein ! avec leur satanée prohibition ? interrogea le menuisier.

— Penses-tu, p'pa, répliqua Coco. On en buvait, grâce aux bootleggers. Et du bon, du vrai ! Pas de ce *great Western Champagne* que les Français ont été assez bêtes pour primer à l'Exposition de 1900 !... Là-bas, il n'y a que les purées pour boire du *great Western Champagne*...

— Tu n'étais pas dans les purées, alors, là-bas ? demanda le menuisier.

— Tu penses bien, p'pa !

— Tu as fait fortune ?

— Je suis sur le chemin. Je suis attaché au service d'une très grande dame américaine. Une célébrité de l'écran !...

Le mastroquet fit entendre un sifflement admiratif. Mais le menuisier ne comprenait pas bien. En dehors de son métier, d'ailleurs, il comprenait tout de travers.

— Attaché comme quoi ?... Tu tapes les tapis ?

— Mais non, p'pa. Attaché comme détective. Tu ne sais donc pas qu'en Amérique, tout ce qui est banque, palace ou citoyen un peu important compte dans son personnel un détective particulier ?

— Non, je ne savais pas ça. Mais pourquoi faire, un détective particulier ?

— Pour les gangsters ! Oh ! j'ai à faire. Je lutte contre une bande infernale qui a l'idée d'enlever cette dame, comme on a enlevé le gosse à Lindbergh, et de ne la relâcher que contre des milliards de millions de dollars. Mais, je l'aurai, la bande ! Je l'aurai... à moins que...

— A moins que quoi ? demanda le fripier.

— A moins qu'elle ne m'ait... Mais, ça m'étonnerait. En France, elle hésiterait peut-être à faire ce qu'elle fait en Amérique.

— Et qu'est-ce qu'elle fait, en Amérique ? demanda le menuisier.

— Toute espèce de choses. Une supposition : elle veut supprimer un individu qui la gêne, comme moi, par exemple. L'individu est là, bien tranquille, en train de biberonner avec des amis. Une auto passe, s'arrête une minute. Une mitrailleuse est dans l'auto. Tapatapatarapan. L'individu est perforé comme une écumoire. L'auto repart... Ni vu ni connu. Cours après.

A cet instant, justement, une auto passait dans la rue Barbâtre. Coco vida un nouveau verre d'un trait. Quand il le posa sur le zinc du comptoir, l'auto était passée, mais il n'y avait plus personne dans le débit.

— Ah ! Ça ! Où êtes-vous ? cria Coco

Le mastroquet surgit de derrière son comptoir, lentement, un peu pâle, expliquant :

— J'avais laissé tomber un bouchon.

Puis, de dessous le billard, sortirent à plat ventre le père Moutanet et ses deux partenaires. Ils avaient plongé sous le meuble, soi-disant pour chercher la quille. Et puis, il manquait au jeu une boule qui avait dû tomber.

Coco ne les accabla pas. Il déclara seulement :

— Chaque fois que j'aurai une heure de libre, je viendrai faire une partie avec vous.

(A suivre.)

Association « Pour la vieillesse »

L'assemblée générale de l'Association fribourgeoise pour la vieillesse a eu lieu le 28 novembre, à Fribourg; elle n'a revêtu qu'un caractère purement administratif, cette année.

Au programme figurait la nomination du comité cantonal pour trois ans. A l'unanimité, le comité sortant a été réélu. Font donc partie du comité cantonal : M. H. Hayoz, directeur, président; M. A. Roggo, directeur, vice-président; M^{lle} Besson, secrétaire-caissière; M. Bondallaz, préfet, Romont; M. Dessibourg, directeur, Estavayer-le-Lac; M. Félix Glasson, Bulle; M. le pasteur von Känel, Morat; M. Renevey, préfet, Châtel-Saint-Denis; M. Paul Perriard, Belfaux; M^{mes} L. de Gottrau et R. Kaiser.

Les comptes ont été approuvés. Ils se soldent par un déficit de 405 fr.

M. le président a eu des paroles aimables pour souhaiter la bienvenue à M. Bondallaz, préfet, nouvellement inscrit comme président du district de la Glâne. Son activité a déjà porté des fruits. Des remerciements du président ont été adressés aussi aux membres des comités de district qui font tout le travail avec tant de dévouement. L'Association fribourgeoise pour la vieillesse aime les vieillards dont elle s'occupe; elle les aide autant que ses ressources le lui permettent et elle regrette de ne pouvoir donner autant qu'elle le voudrait.

L'Association fribourgeoise pour la vieillesse ayant été reconnue œuvre d'utilité publique, peut recevoir des legs sans avoir des droits de succession à acquitter. Au début de 1935, deux généreuses donatrices ont pensé à nos vieillards: M^{lle} A. Clément par un don de 800 fr., et M^{me} Glasson, par un don de 1000 fr. Le comité souhaite vivement que ces actes charitables en suscitent beaucoup de pareils.

Le comité a eu le plaisir de recevoir, à la fin de la réunion, trois parts sociales de la Banque populaire suisse, en souvenir d'une parente défunte. La personne qui a fait ce don ne veut pas être nommée, mais sa générosité ne restera certainement pas sans récompense.

A la Basse-Ville

C'est demain soir, dimanche, à 20 h. 15, qu'aura lieu, dans la nouvelle salle de l'Epée, le grand loto du Cercle des Jeunes gens de Saint-Jean. C'est une agréable soirée en perspective agrémentée de belles productions du club des accordéonistes et de l'Orchestre. Comme ces années dernières, il y aura foule dans la spacieuse salle de la Maison paroissiale, et le conseil que notre association peut donner à tous ses amis c'est de réserver les places à l'avance.

Le loto de « La Pédale »

C'est demain soir, dimanche, à l'hôtel de l'Etoile, qu'aura lieu le grand loto annuel de *La Pédale fribourgeoise*. Les amis du cyclisme ne voudront pas manquer l'occasion d'aller encourager les membres de ce jeune club. Ce loto, destiné spécialement à récompenser dignement les vaillants coureurs de *La Pédale* du bel effort qu'ils ont fourni durant la saison 1935, sera doté de superbes lots. (Voir aux annonces.)

Chez les Eclaireurs de Saint-Pierre

Demain soir, dimanche, à 20 h. 15, à l'hôtel Terminus, les Eclaireurs de Saint-Pierre auront leur loto annuel, agrémenté de productions variées. Les traditionnels beaux lots ne manqueront pas d'attirer de nombreux parents et amis des scouts qui vont chaque année les encourager de leur présence.

Station de l'Avent à Notre-Dame

Demain dimanche, commenceront, dans la basilique de Notre-Dame, les différents exercices religieux du temps de l'Avent. Par un indult spécial du Souverain Pontife, le clergé de Notre-Dame a le droit de chanter, tous les matins, à l'exception des dimanches et jours de fête, la messe votive de la Sainte Vierge. La messe, chantée semaine et dimanche à 6 h. 1/2, est suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

En outre, trois fois par semaine, les dimanche, mardi et jeudi, une instruction, faite par le R. Père Irénée, capucin, préparera les fidèles à la belle fête de Noël. Pour leur permettre de s'y rendre nombreux, l'instruction du dimanche se fera immédiatement avant le chant des complies, soit à 5 h.; le dimanche, il n'y aura pas d'autre exercice le soir. Le mardi et le jeudi, le sermon aura lieu à 8 h. 1/4 du soir.

Il y a lieu de recommander aux catholiques de Fribourg l'assistance à ces offices religieux soit le matin, soit le soir, les temps critiques que nous traversons invitant tout naturellement les chrétiens à la prière et à la pénitence.

La réunion des congrégations mariales, qui a ordinairement lieu le premier dimanche du mois, est renvoyée à dimanche prochain, fête patronale de la basilique de Notre-Dame.

Caisse d'assurance-chômage de la Corporation de l'Industrie du bâtiment

L'assemblée des délégués de l'Association des ouvriers de la Corporation de l'Industrie du bâtiment du canton de Fribourg, réunie dimanche dernier, avait prié le conseil professionnel d'examiner à partir de quelle date on payerait cette année-ci les indemnités de chômage. Considérant le décret du Conseil d'Etat qui autorise les caisses d'assurance-chômage à verser les secours à partir du 1^{er} décembre, le conseil professionnel a décidé (à l'unanimité des délégués patronaux et ouvriers) de faire usage de cette autorisation. Les chômeurs peuvent donc se présenter au contrôle dès lundi 2 décembre.

La durée annuelle maximum des secours a été fixée comme suit: pour les membres qui font partie de la caisse depuis moins de trois ans, 60 jours; pour les membres qui font partie de la caisse depuis plus de trois ans, 75 jours.

Les suites d'une rixe

Une rixe éclatait après boire, dimanche passé, à Courlevon. Un certain R., Bernois, habitant Clavaleyres, mordit violemment son adversaire à la figure. D'un coup de dent, il arracha une partie du nez de ce dernier, qui dut avoir recours aux soins immédiats d'un médecin. Le traitement sera long et coûteux. Il est probable que la victime de cette bagarre sera défigurée pour le reste de ses jours.

A la suite d'une enquête, menée par la préfecture et la gendarmerie, le juge d'instruction de Morat, M. Ems, a décidé l'arrestation de R., qui vient d'être incarcéré dans les prisons de Morat, avant de passer devant le tribunal du Lac, où il aura à répondre du délit de lésions corporelles graves.

Un loto de bienfaisance

Afin d'apporter un peu de joie dans les familles des membres de la société de l'Union instrumentale, dont quelques-uns souffrent particulièrement du chômage, quelques dames organisent un loto, dont le produit servira à doter l'arbre de Noël des enfants des membres de la société, qui tous sont des ouvriers.

Le loto aura lieu demain soir, dimanche, 1^{er} décembre, à l'hôtel de la Croix-Blanche.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 1^{er} DÉCEMBRE

Saint-Nicolas: 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée, sermon. — 9 h., messe basse, sermon. — 10 h., grand'messe. — 11 h. 1/2, messe basse, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction.

Saint-Maurice: 6 h. 1/2, messe, communion générale du « Gesellenverein ». — 7 h. 1/2, communion des enfants. — 8 h. 1/2, messe, sermon français. — 9 h. 1/2, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée, sermon allemand. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2, chapelet, sermon de retraite pour dames et jeunes filles, en français. (Pendant la semaine, tous les soirs, à 8 heures, chapelet, sermon de retraite et bénédiction.)

Saint-Pierre: 6 h., messe basse. — 7 h., messe et communion générale des mères chrétiennes. — 8 h., messe des enfants, avec instruction. — 9 h., messe avec sermon en allemand. — 10 h., grand'messe avec sermon. — 11 h. 1/2, messe avec sermon. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction. — 6 h. du soir, chant des complies et bénédiction.

Notre-Dame: 6 h. 1/2, messe de l'Avent chantée suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. — 7 h., messe basse. — 8 h., messe des enfants, sermon et bénédiction. — 9 h., messe basse. — 10 h. 1/2, service italien, sermon. — 5 h., sermon de l'Avent en français. — 5 h. 1/2, chant des complies suivi de la bénédiction, récitation du chapelet en français.

Collège: 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe basse et sermon. Aux trois messes, quête pour l'Université. — 9 h., grand'messe des étudiants, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

R. Pères Cordeliers: 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., messe chantée solennelle. — 10 h. 1/2, messe basse, sermon français en faveur de l'Université par le R. Père Gigon. — 2 h. 1/2, vêpres et bénédiction.

R. Pères Capucins: 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution. — 16 h., réunion mensuelle anticipée de la fraternité de Saint-Louis, à la salle N° 7 de l'Université.

MARDI, 3 DÉCEMBRE

Notre-Dame: 8 h., messe de l'archiconfrérie des mères chrétiennes, instruction et bénédiction.

RADIO

Dimanche, 1^{er} décembre

Radio-Suisse romande
11 h., retransmission différée d'une partie du concert donné par l'Orchestre national, sous la direction du maître Toscanini, à Paris, le mardi 19 novembre. 11 h. 30, musique de chambre et musique symphonique. 12 h., *A bâtons rompus*. 12 h. 10, suite du concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 15 h. 30, *Nativité*, de Pierre Maurice. 18 h., *Console-toi, ô mon peuple*, causerie religieuse catholique par M. l'abbé Dr Léon Barbey, professeur à l'Ecole normale, Fribourg. 18 h. 30 (de Budapest), anciens airs populaires hongrois, par l'Orchestre tzigane Imre Magvari. 19 h. 40, nouvelles sportives. 20 h., *La chanson valaisanne*, groupe mixte costumé.

Radio-Suisse allemande

9 h. 30, concert de l'Avent. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h., concert par le chœur d'hommes d'Unterstrass-Zurich. 19 h. 50, une heure yougoslave.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 17 h. 5, sélections d'opérettes par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h. 30, cirque Radio-Paris. Paris P. T. T., 11 h. 15, concert par l'Orchestre Locatelli. 21 h. 30, du succès moderne à la chanson du jour. Radio-Toulouse, 23 h. 20, extraits de films. Strasbourg, 22 h. 30, concert de musique viennoise. Königswusterhausen, 19 h., concert: œuvres de Daquin, Kerl, Rameau, Scott Dowell, Reuss, Grieg et Debussy. Stuttgart, 8 h. 45, concert d'orgue et de chant. Langenberg, 20 h. 10, *Tannhäuser*, opéra de Richard Wagner. Munich, 20 h., orchestre de la station avec le concours de chanteurs. Leipzig, 12 h., concert par la Philharmonie de Dresde. 20 h. 10, concert par l'Orchestre symphonique de Leipzig. Hambourg, 20 h., concert populaire par le grand orchestre de la station. Londres régional, 19 h. 30, concert par l'Orchestre du Théâtre de la B. B. C. Vienne, 11 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre symphonique de Vienne. 17 h. 45, musique populaire et variée. 22 h. 20, musique militaire. Budapest, 20 h., *La veuve joyeuse*, opérette de Lehar. 22 h. 45, concert par l'Orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 50, Hambourg, concert du port. 7 h. 50 à 9 h. 55, Paris P. T. T., revue de la presse. 14 h. à 15 h., Paris P. T. T., concert par l'Orchestre-jazz symphonique Derveaux. 15 h. à 15 h. 30, Paris P. T. T., *Les pieds qui remuent*. 16 h. 45 à 18 h., Breslau, concert d'orchestre. 22 h. 30 à 23 h., Paris P. T. T., la chanson du jour. 23 h. 30 à 1 h., Paris P. T. T., musique de jazz.

Lundi, 2 décembre

Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 13 h., *Le billet de midi*. 13 h. 3, gramophone. 16 h. 30 (de Bâle), émission commune. 18 h., *Pour madame*. 18 h. 40, *Le coin des brideurs*. 18 h. 55, causerie cinématographique. 19 h. 10, œuvres de Sibelius pour piano. 19 h. 25, *La vie musicale en Suisse et à l'étranger*, chronique musicale. 19 h. 35, quelques disques. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., *L'œuvre intégrale de J.-S. Bach pour orgue*, par M. William Montillet. 20 h. 20, *La légende des bagues*. 20 h. 40, quelques chansons. 21 h., dernières nouvelles. 21 h. 10, émission nationale pour les Suisses à l'étranger; concert donné avec le concours du Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux. 24 h., répétition de l'émission nationale pour les Suisses à l'étranger.

Radio-Suisse allemande

16 h. 30, émission commune; musique de Johann Strauss. 17 h., œuvres de musique de chambre de grands maîtres. 20 h. 15, retransmission de la Tonhalle, Zurich; première partie du concert d'abonnement de la Société de la Tonhalle.

Radio-Suisse italienne

19 h., grands chœurs d'hommes. 20 h., musique française ancienne, interprétée par le quintette genevois *La Ménerandie*. 21 h. 10, programme de Radio-Suisse romande.

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h. 15, concert de musique variée par l'Orchestre de chambre de l'Association des concerts Padeloup. 18 h. 30, concert de musique symphonique. 21 h. 45, musique de chambre, poésies et mélodies. Paris P. T. T., 17 h. 30, concert d'orgue du studio de la Schola Cantorum. Poste parisien, 13 h. 5, concert par l'ensemble instrumental Lucien Bellanger. Lyon-la-Doua, 21 h. 30, concert symphonique par l'Orchestre de la station. Bruxelles, 22 h., *Godefroy de Bouillon*, pièce radiophonique de M. Jean Teugels. Königswusterhausen, 12 h., concert d'Orchestre de chambre. 16 h., concert récréatif par l'Orchestre de la station. 19 h., une heure variée. Stuttgart, 20 h. 10, soirée variée. Leipzig, 20 h. 10, soirée consacrée à Brahms, par l'Orchestre symphonique de Leipzig. Breslau, 22 h. 30, musique du soir. Vienne, 20 h. 15, concert militaire. 21 h., musique de chambre par le quatuor Busch. 22 h. 10, concert d'Orchestre.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Francfort, concert matinal. 7 h. 50 à 10 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 11 h. à 12 h. 25, Lille, musique variée. 14 h. à 15 h., Toulouse, concert symphonique. 15 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, le quart d'heure musical. 15 h. 45 à 16 h. 20, Francfort, concert par le quatuor à cordes Lenzewski. 22 h. 20 à 23 h. 30, Lyon-la-Doua, concert symphonique.

Adaptation rapide à tous les programmes **Maturité Bac. Poly.** Ecole supérieure de commerce **Ecole Lémania LAUSANNE**

ad4

J'ai entendu New-York comme Lyon P.T.T.

Chaque soir alors que là-bas le soleil brille encore, la vie trépidante de la grande cité, les voix, la musique nous arrivent aussi claires, aussi vivantes que celles d'un émetteur voisin.

Voilà de la radio comme PHILIPS peut nous en offrir

PHILIPS RADIO

5 nouveaux modèles de frs 195 à frs 550.-

Les modèles PHILIPS 1936 sont en vente chez les concessionnaires fédéraux ci-après :

RADIO-DEPANNAGE
L. DUCRY
rue de l'Hôpital Fribourg
VENTE — ECHANGE — RÉPARATIONS
ESCOMPTE AU COMPTANT — FACILITÉS DE PAYEMENT.
Téléphone 13.94

J. BONGARD-ANSERMOT
Bellevue, 34 Fribourg
Téléphone 11.62
VENTE — ECHANGE — RÉPARATIONS
ESCOMPTE AU COMPTANT — FACILITÉS DE PAYEMENT.

Aux mêmes adresses, on peut obtenir un excellent modèle Philips spécialement réservé à la location.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Sarine

Le tribunal de la Sarine, présidé par M. Neuhäus, a examiné, dans sa dernière séance, les cas de plusieurs inculpés cités à sa barre.

Une affaire d'injures et d'atteinte à l'honneur amenait devant le tribunal les nommés Joseph P. et ses enfants F. et M. d'une part, contre Marie J. et sa fille A. d'autre part, sur plainte et contre plainte.

Voici ce qui s'était passé. Le jour de la Fête-Dieu, Mme P. se trouvait malade dans un immeuble de la Grand'rue. Elle fut sérieusement incommodée par un bruit insolite qui se faisait dans le voisinage et qui était le fait de Mmes M. et A. Hélène P. protesta, mais le colloque dégénéra en dispute et des propos malsonnants furent échangés. Finalement, F. intervint et P. gifla Mlle J. Il a été condamné à 10 fr. d'amende et aux deux cinquièmes des frais. Il était défendu par M. l'avocat Henri Droux.

Quant à A. J., elle a été condamnée à 10 fr. d'amende, et aux trois cinquièmes des frais. Ses intérêts étaient confiés à M. l'avocat Marmier.

Les autres inculpés ont été libérés. Les conclusions civiles formulées par A. J. contre F. P. ont été déclarées exécutoires jusqu'à concurrence de 20 fr.

Une autre affaire d'injures qui mettait aux prises Marie J. et Etienne A., à Fribourg, s'est terminée par le renvoi des deux parties paraissant avoir dans cette affaire des torts égaux.

Les nommés Emile P., sans domicile connu, et Charles R., à Bourguillon, étaient inculpés d'atteinte à la propriété.

Le 25 septembre, à la suite d'une soirée terminée en ribote, ils se permirent de briser des lampes et d'abîmer des réverbères sur la route de Fribourg à Bourguillon, cela à l'aide de pierres et de perches, faisant ainsi pour plus de 80 fr. de dégâts.

P. a reconnu les faits, mais a tenu à en mettre une partie à la charge de son compère Charles R. Celui-ci nia énergiquement. Il a été acquitté faute de preuve. Mais P. a été condamné à un mois de prison avec sursis. Les frais sont répartis par deux tiers à P. et un tiers à R.

Le tribunal s'est ensuite transporté à Avry-sur-Matran pour une vision locale concernant un accident survenu le 3 septembre. A la veille de la bénédiction, un camion conduit par M. Ernest B. fit une fausse manœuvre, de sorte que les roulettes qu'il remorquait furent renversées et plusieurs des occupants plus ou moins grièvement blessés. Le chauffeur était inculpé d'atteinte à l'intégrité corporelle.

L'affaire a été remise pour supplément d'information.

TRIBUNAUX

Le procès Stavisky

Au cours de l'audience d'hier, vendredi, du procès Stavisky, on a entendu M. Turbat, sénateur, ancien maire d'Orléans, qui exposa comment l'escroc lui demanda de faire du Mont-de-Piété d'Orléans un établissement commercial.

On entendit ensuite M. Anthelme, ancien sous-préfet de Bayonne, qui signala à plusieurs reprises à Garat les bruits fâcheux courant sur les opérations du Crédit municipal. Garat, maire de Bayonne, répondit chaque fois que c'était du chantage.

Nouvelles financières

Les virements de fonds Suisse-Italie

Le service des virements postaux avec l'Italie par l'intermédiaire de la Banca Commerciale Italiana, à Milan, est suspendu jusqu'à nouvel avis avec effet immédiat.

Les remboursements sur colis postaux à destination des colonies italiennes ne sont plus admis non plus, jusqu'à nouvel avis, de sorte que l'échange des colis de tous genres contre remboursement avec l'Italie et les colonies italiennes est totalement suspendu.

On attire à nouveau l'attention des intéressés sur l'arrêté du Conseil fédéral concernant le règlement des paiements entre la Suisse et l'Italie, daté du 18 novembre, aux termes duquel toutes les obligations de débiteurs domiciliés en Suisse envers des créanciers domiciliés en Italie ou dans des possessions italiennes, qui résultent du commerce des marchandises ou sont en relation avec ce dernier, doivent être acquittés auprès de la Banque nationale suisse.

Les paiements afférents à des marchandises d'origine italienne importées en Suisse doivent également être faits à la Banque nationale suisse, même si la marchandise a été introduite par un pays tiers ou par un intermédiaire non domicilié en Italie ou dans des possessions italiennes.

Pour de plus amples renseignements, on est prié de se reporter à l'arrêté précité du Conseil fédéral, dont le texte a été publié dans la Feuille officielle suisse du commerce du 19 novembre, n° 271.

LES SPORTS

Le football suisse

Le troisième tour de la coupe suisse de football, demain, dimanche, mettra aux prises quatorze équipes au lieu de seize. Il ne désignera donc que sept des huit candidats aux « quarts de finale ».

Un des matches du second tour a dû, en effet, être remis à demain : celui de Servette contre Chaux-de-Fonds. Un cas semblable se présentait entre Bellinzona et Saint-Gall, mais, vu l'impossibilité de s'entendre, le sort a désigné Saint-Gall comme vainqueur.

Voici l'ordre des sept matches : Bienne-Berne, Young-Boys contre Granges, Lugano contre Kreuzlingen, Locarno contre Winterthur, Chiasso contre Young-Fellows, Concordia-Bâle contre Aarau, Saint-Gall contre Lucerne.

Le quatrième tour de la coupe se disputera le 2 février 1936.

Pour le championnat, en ligue nationale, un seul match : Lausanne-Sports contre Grasshoppers.

L'Association suisse de football a proposé à la Fédération hongroise de fixer le prochain match Suisse-Hongrie au 4 avril 1937. Ce match aura lieu en Suisse.

AUTOMOBILISME

Pour les cyclistes

Le Touring-Club suisse attire l'attention des cyclistes sur le fait que la plupart des accidents de circulation se produisent de nuit et par temps pluvieux, où la visibilité est mauvaise.

En arrière, en effet, un cycliste est souvent mal protégé ; la lentille réfléchissante fonctionne fréquemment d'une manière défectueuse ou le feu-arrière est si peu intense qu'il est à peine visible.

Pour sauvegarder les cyclistes, bien des pays ont prescrit de peindre en blanc l'extrémité inférieure du pare-boue arrière, sur une longueur de 30 cm.

En Suisse, quelques cyclistes ont pris la même initiative. Le Touring-Club ne voudrait pas manquer d'attirer l'attention des cyclistes sur les avantages d'une telle précaution, au surplus peu coûteuse.

Les résultats du grand-prix de Suisse

Le comité d'organisation du grand-prix de Suisse de 1935 a tenu jeudi soir sa dernière séance, à Berne, sous la présidence du colonel Marbach. Le président et le chef de course, W. E. Huber, ont présenté un rapport sur la manifestation, les expériences faites et les enseignements qui en résultent pour les futurs grand-prix. Les rapporteurs ont indiqué que 11,000 spectateurs ont assisté aux courses d'entraînement, qui durèrent trois jours, et plus de 42,000 à la course principale.

Le temps défavorable a eu pour conséquence une diminution sensible du nombre des visiteurs, par rapport à l'année précédente, où il avait été d'environ 50,000. Cependant, le résultat financier peut être considéré comme satisfaisant : il marque un déficit de 5000 fr., sur un chiffre d'affaires d'environ un demi-million.

La « General Motors » à Bienne

La construction de l'usine de montage de la « General Motors » à Bienne touche à sa fin. Le début de l'année prochaine verra le commencement de la production de cette entreprise ; on compte que celle-ci fabriquera dix machines par jour. Cette construction couvre une superficie de 10,000 mètres carrés. Ce sera l'usine la plus vaste de Suisse.

Au début de janvier, 200 ouvriers et une cinquantaine d'employés seront engagés et la production commencera au moyen des machines et des installations les plus modernes.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.

Bon café-restaurant de Fribourg demande une excellente

Sommelière

Adresser offres écrites, références et photo, sous chiffres P 15770 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre

ou à échanger Buick 17 HP, cond. int., 5 places, 4 portes, 1929, voiture soignée, contre plus petite ou camionnette. Bas prix. A. Bugnon, 9, ch. des Aubépines, Lausanne.

GRAND CHOIX

de **Plaques de St-Christophe** pour automobiles, motocyclettes et bicyclettes

Librairie **St-Paul** Fribourg

Jeune homme

intelligent, catholique, pourrait apprendre à fond le métier chez maître-tailleur faisant partie de l'association. — Occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée tout de suite. — Offres sous chiffres P 15769 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE une **JEUNE FILLE**

de la campagne, de toute confiance et moralité, dans un café-restaurant, aux environs de Fribourg. S'adresser par écrit sous P 15768 F, à Publicitas, Fribourg.

Soins des pieds

par le spécialiste pédicure-orthopédiste **Mme Zahnd-Guay**. Repart à **BULLE**, le **Judi 5 décembre**, dès 7 h. 1/2, à l'**Hôtel de l'Union**, 3416. Traite : déformations, affaiblissements, cors, oignons, sans douleur. — 12 ans de pratique. Différents supports.

†
L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de
Mademoiselle Aurélie SCHUELER
aura lieu mardi, 3 décembre, à 8 h. 1/2, à l'église de Belfaux.

†
Les familles Bregger et Gutknecht remercient sincèrement toutes les personnes et les sociétés qui ont pris part au grand deuil qui vient de les éprouver en la personne de
Madame Jean SCHOCH

L'office de septième pour le repos de son âme aura lieu lundi, 2 décembre, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

†
Madame veuve Joseph Galley et famille remercient bien sincèrement la direction et le personnel des E. E. F., la Société de gymnastique « La Freiburgia », le F. C. « Central », la Jeunesse conservatrice de la Neuveville, le patronage Saint-Louis et toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser.

L'office de septième pour le repos de l'âme de
Monsieur Joseph GALLEY
sera célébré à l'église de Saint-Jean, lundi, 2 décembre, à 8 heures.

TRANSPORTS FUNÈBRES
A. Murith

Cinéma ROYAL
Tél. 7.14
Ce soir, à 20 h. 30
Demain dimanche : Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
Une originale et délicieuse comédie pleine de vie et de mouvement
L'OR dans la RUE
remarquablement interprétée par **Danielle DARRIEUX** **Albert PREJEAN** **PIERRE LARQUEY**
l'inoubliable pâtissier de « La 5me Empreinte ».

Capitole
CE SOIR ET DEMAIN SOIR, à 20 h. 30
DEMAIN DIMANCHE : Matinée à 15 heures
Gréta Garbo
DANS SON DERNIER FILM
LE VOILE DES ILLUSIONS
VENEZ ADMIRER **GRÉTA GARBO**
DANS SON MEILLEUR RÔLE
Téléphone 1300

C'EST LOGIQUE !...
Depuis qu'existe le « **DIABLERETS** », de nombreux apéritifs sont apparus et ont disparu !!!
Le « **DIABLERETS** » subsiste.

" CONTI "
Dimanche, de 11 h. à 12 h. 1/2
Apéro - Concert
du nouveau **ORCHESTRE DIXIE BAND**
avec dégustation gratuite du **Vermouth Bellardi**
après un apéro payant. 146-20

Eclosion de poussins !
Où ? dans la couveuse en verre
à l'Exposition nationale de volaille
Samedi, 30 novembre et dimanche, 1er décembre
à la halle des marchés couverts à Péroles

ATTENTION
Adressez-vous en toute confiance à
Antoine Schmid, Fils
Kornhausplatz, 2, Berne — Fourreur-spécialiste
Ancien chef des ateliers de fabrication et seul maître-fourreur de l'ancienne Maison A. et E. Schmid, Fils, de Neuchâtel.
transféré à Berne, Kornhausplatz, 2
Maison de 1er ordre.
GRAND CHOIX **PETITS PRIX**
Tél. 27932. 8533



MIRACLE ! Il est beaucoup trop long...
C'est la faute du concert de radio... On tricote trois fois plus vite en musique !
En Suisse, il y a 300,000 concessionnaires de radio. Il n'y a donc presque pas de maison sans radio. Qu'attendez-vous donc pour l'avoir chez vous ? 221-2
CHASSET - RADIO
technicien
Péroles, 21 Tél. 11.95

C'est le moment de calfeutrer vos fenêtres et de combattre les courants d'air.
30 %
environ d'économie de combustible avec la liste « **SUPERHERMIT** », garantie 10 ans. 249-1
Demandez tous renseignements sans engagement à **FELIX PAVONI**, menuisier, rue Grimoux, 16



Bally
Le bleu est à la mode
Nouveaux arrivages
Voyez nos vitrines
Dossenbach
AUX ARCADES FRIBOURG

Ce soir....
GRAND LOTO
(5 parties — Superbes lots)
du **Contingent des Grenadiers fribourgeois**
à l'**Hôtel Terminus**
à 20 h. 30.
Imprimerie **St-Paul**, Fribourg
ENVELOPPES AVEC et SANS IMPRESSION

Avantageux

Costumes et manteaux âge de 3 à 8 ans à Fr. 10.— 12.— 15.— 18.— 20.— etc.
 Age de 9 à 13 ans, à partir de Fr. 28.—
 Pour jeunes gens depuis Fr. 35.—

MAISON DE CONFECTIONS MASCULINES

A la Perfection

Jacques Guggenheim - Schneider

Avenue de la Gare, 10 FRIBOURG

Verdillou d'Avry

L'Hôpital des Bourgeois vendra en mises publiques, dans sa forêt de Verdillou, le **mardi 10 décembre** :
 229-2
 30 moules de sapin sec, 30 tas de bois sec, 15 tas de perches, dont une partie à port de camion.
 Rendez-vous à 13 h. 30 à la croisée de Nonan.
 P. Vonderweid.

Votre auto est-elle prête ?

Si ce n'est pas le cas, nous saurons à peu de frais vous donner entière satisfaction.

HENSELER Frères, mécaniciens

Rue du Nord Tél. 8.15

Halle des Foires de Pérolles

Exposition nationale de volailles

30 novembre et 1^{er} décembre

CANTINE & BUVETTE

Restauration chaude et froide

GRAND CONCERT

Se recommande : Famille Hofmann, 52-2 du Café des Charmettes.

Situation offerte

Compagnie suisse d'assurances sur la vie cherche un **INSPECTEUR-COURTIER** capable et bien introduit. Conditions d'engagement avantageuses. Discretion garantie.

Ecrire offres sous chiffres P 1198-3 L, à Publicitas, Lausanne.

AUTOMOBILISTES

NE CRAIGNEZ PAS DE CIRCULER EN HIVER
 MOTEUR, VOUS UTILISEZ L'HUILE RÉPUTÉE SI, POUR VOTRE

CELSA - PÔLE

VOUS AUREZ UN DÉPART FACILE ET UN GRAISSAGE IMMÉDIAT

CARBURANTS ET LUBRIFIANTS S. A.

PÉROLLES FRIBOURG

BENZINE MAZOUT PÉTROLE

ANTIGEL « G E L E X »

Spécialités du Buffet

du 30 novembre au 6 décembre 1935

Samedi	Toast aux champignons de Paris	2.50
Dimanche	Noisette de chevreuil à la Diane Purée de marrons	3.—
Lundi	Les petits choux farcis à la Bourgeoise	2.50
Mardi	Le vol au vent aux cervelles	2.—
Mercredi	La charcuterie du buffet Apple sauce	3.—
Jeudi	Les paupiettes de veau Mexicaine	3.—
Vendredi	Les quenelles de brochet à la crème	3.—

Au 1^{er} Etage :
Buvette - Salles pour Sociétés

Tous les jours :
 Râble et Civet de Lièvre

Fribourg Ch. MAYER-GEX.

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

GARANTIE pour CHAQUE PAIRE

Snow boots tout caoutch.

talon bottier ferm. éclair
 Hauteur 25 cm.
 Série 36-41

Fr. 6.80

Envoi contre remboursement

Au Sabot d'Argent

Dupasquier — Fribourg

Laiterie

A remettre très bonne laiterie existant depuis 30 ans, dans une des meilleures rues de Lausanne. Installation moderne, frigo, etc.

Ecrire offres sous chiffres P 870 L, à Publicitas, Lausanne.

On demande pour Noël une

jeune fille

pour aider au ménage et à la campagne. Bon gage. S'adresser sous chiffres P 15763 F, à Publicitas, Fribourg.

Voyageurs

cherchés, bien introduits dans les Cafés, Hôtels, Rest., forte commission. S'adresser sous chiffres P 41548 F, à Publicitas, Fribourg.

L'embonpoint

est un signe de l'âge. Em-pêchez le avant qu'il ne soit trop tard. Pourquoi sont les stars de cinéma toujours jeunes? Parce qu'elles font usage régulier du thé amérisant **LEOBAL** du Dr. Weirreich. Echantillons gratuits par la fabrication Pharmacie du Lion à Bâle S.

Pour une cure : 1 paquet Fr. 8.—, 1/2 paquet Fr. 4.25, 1 paquet pour une semaine Fr. 1.50. Dans toutes les pharmacies.

Demandez exclusivement le thé **LEOBAL** du Dr. Weirreich

Se vend aussi sous la forme de dragées nommées « Dragées Leobal du Dr Weirreich » Fr. 4.—, Fr. 6.50, cure ent 12.50

ON DEMANDE

Jeune fille

de toute confiance, comme comptable. Pratique exigée. — S'adresser, avec références et photo, par écrit. **Publicitas**, sous chiffres P 39-4 F, Fribourg.

Occasions

Voiture pour le transport des skis sur l'auto ; 1 clavier et 1 poussette, le tout en très bon état, à vendre à conditions très favorables. 15762

S'adresser : Avenue des Ecoles, 4 (Gambach).

Nous cherchons gentille

jeune fille

de 16 à 18 ans, pour aider dans ménage de campagne. Gage à convenir. Entrée à Noël. S'adresser sous chiffres P 15760 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

2 appartements très ensoleillés, de 5 et 6-7 chambres, dépendances, tout confort, jardin, prix très avantageux. S'adresser : Route de Villars, 5, 1^{er} étage.

A LOUER à Courtepin

près de la gare, 1 logement de 3 chambres et 1 logement de 2 chambres. A la même adresse, à vendre 1 potager, 1 couleuse, 1 petit concasseur à avoine. S'adresser à Dula, Courtepin. 41542

On achèterait

un **PETIT BILLARD** d'occasion. Faire offres, par écrit, à Publicitas, sous chiffres P 15758 F, Fribourg.

A vendre

2 taurillons de 14 mois, pie-noir, primés par 75 et 78 points, chez **Peiry Bernard, Treyvaux.**



Les mères savent bien

que les rhumes, catarrhes et bronchites sont contagieux. Raison de plus, n'est-ce pas, pour prévenir à temps toute mauvaise surprise, grâce aux **PASTILLES DE PANFLAVINE**. Les **PASTILLES DE PANFLAVINE** ont une saveur agréable et plaisent aux enfants.

LES PASTILLES DE **Panflavine** sont votre protection



PZ011.F

Patinoire artificielle, BERNE

Jeudi, 5 décembre, 20 heures 15

Sonja Henie

9 fois championne du monde de patinage & match international de hockey sur glace : Champion d'Autriche.

A.S.C. Klagenfurt-S.C. Berne

Tribune num. 5.— places d'estrade ass. num. 3.— place debout, 1.80.

Service spécial d'autocar dep. Fribourg
 Prix de la course : Fr. 2.50 par personne. — Se faire inscrire chez **J. Rehm, Garage**, tél. 10.96, où l'on pourra aussi retenir les places pour **Ka-We-De**, jusqu'au mardi soir, 3 décembre, au plus tard.
 Dép. Fribourg 19 h ; retour environ 23 h.

SAINT-NICOLAS

De belles histoires, de belles images!
 le bonheur des enfants !

Alphabets et albums illustrés en couleurs pour les tout petits
 Les plus beaux livres pour la jeunesse

Aux Librairies St-Paul, Fribourg

Vente juridique d'objets mobiliers

Mardi 3 décembre 1935, dès 14 heures, à la salle des ventes, Maison de Justice, à Fribourg, l'office vendra, au plus offrant et au comptant, 1 ameublement de salon comprenant 1 meuble 2 corps noyer Louis XIII, 1 divan, 2 fauteuils, 2 chaises, 1 glace Louis XVI, 1 buffet de service marqueterie, 1 table noyer, 6 chaises, 2 bahuts, 1 horloge de Bourgogne, etc., 1 quantité de tableaux, peintures, aquarelles, gravures antiques, tapis, bibelots, etc., dépendant de la faillite d'Augustin Genoud, à Fribourg. 15766 Office des faillites de la Sarine.

Places vacantes

dans toutes branches

Demandez les conditions de l'Observateur de la presse, Lucerne. 1071

FOIN - REGAIN LUZERNE

2^{me}/3^{me} coupe, bottelé

Quelques wagons disponibles, prix très avantageux. Ecrire sous chiffres P 557-20 F, à Publicitas, FRIBOURG.

Nouvelles facilités de transport à partir du 1^{er} décembre 1935

- Le minimum de taxe des billets du dimanche sera abaissé à **1 fr. 50** au lieu de 2 fr., dès le 1^{er} décembre 1935.
- Les skieurs bénéficieront dès le 1^{er} décembre 1935 et jusqu'au 31 mars 1936 des facilités de transport suivantes :
 - Abonnements de 10 courses aller et retour à prix réduit. Ces abonnements ne sont valables que pour certaines relations.
 - Billets de skieurs à la taxe de simple course donnant droit au retour gratuit dans les 10 jours. Ces billets sont rendus valables tous les jours par n'importe quelle course-horaire. (Voir le communiqué.) 3417 B

Service des Autobus C. E. G.

Single Shell $\pm 30^\circ$

Jean conducteur de tacot
Sourit aux intempéries
Il sait qu'à vingt sous zéro
La Single Shell lubrifie



pour l'automne et l'hiver

Dimanche 1er décembre, à 20 h. 15

à l'Hôtel de l'Etoile GRAND LOTO

de la PÉDALE FRIBOURGEOISE
BEAUX ET NOMBREUX LOTS

Invitation cordiale à tous les amis du cyclisme.

Soumission de bois

La commune de PREZ-VERS-NORÉAZ met en soumission environ 100 m³ de bois charpente et billons, divisé en quatre lots. Pour voir, s'adresser au forestier et déposer les soumissions par m³ auprès de M. le syndic, pour le 3 décembre, à 18 heures. 300-5

Enchères de bois

Le conseil communal de Prez-vers-Noréaz mettra aux enchères, le mardi 3 décembre, à 13 h., Es Rappès, un certain nombre de moules de foyard et sapin, ainsi que des tas de branches, provenant de la coupe. 300-6

Hôtel de la Croix-Blanche

Dimanche 1er décembre, dès 8 h. 1/2

GRAND LOTO DE BIENFAISANCE

en faveur de l'Arbre de Noël des enfants
SUPERBES LOTS

Un grand merci à tous ceux qui y assisteront.



- Dis voir, tes choux-fleurs sont bien petits.
- Je le sais : ma terre ne vaut rien.
- Fais-la donc analyser. Tu verras ce qui lui manque.

Si ce jardinier était abonné au «Sillon Romand», il lui suffirait d'exposer son cas à la rédaction du journal qui le renseignerait en faisant paraître sa réponse sous la rubrique «consultations». Ce renseignement profiterait à bien des lecteurs. Le «Sillon Romand» vaut une bibliothèque et ne coûte que Fr. 7.— par an.

LE SILLON ROMAND

journal agricole illustré

COUPON : (à adresser au «Sillon Romand» à Lausanne, Rue Haldimand, 14). Veuillez envoyer 2 exemplaires gratuits du «Sillon Romand» à :

Nom :

Adresse exacte :

Programme financier et impôt sur la bière

Quelles sont les contributions de la bière aux recettes de la Confédération ?

Les expériences journalières nous montrent que le public n'est nullement orienté sur ce que la bière rapporte aujourd'hui déjà à la caisse fédérale.

A cette intention nous donnons connaissance des chiffres officiels.

1. Situation actuelle

Le message du Département des finances établit que la bière rapporte : 6 fr. par hl. sous forme d'augmentation des droits d'entrée sur le malt et 4 fr. par hl. sous forme d'impôt sur les boissons, soit au total 10 fr. par hl. Cela représente sur la consommation actuelle de 2,300,000 hl., aujourd'hui déjà un impôt sur la bière de 23 millions par année.

2. La nouvelle proposition du Conseil fédéral

Le nouveau programme financier prévoit une nouvelle charge de 2 fr. par hl. En admettant que les prix de détail puissent être maintenus, ainsi que la consommation actuelle de 2-3 millions d'hectolitres, cela représenterait pour la Confédération une nouvelle augmentation des recettes de 4,6 millions.

De ce fait les recettes directes provenant de l'impôt sur la bière s'élèveraient à 27,5 millions par année.

L'impôt sur la bière atteindrait ainsi en chiffre rond 1/3 du prix de vente en gros.

3. Autres projets d'impôt sur la bière

Tous les autres projets examinés prévoyant des charges plus élevées que celles ci-dessus ont convaincu nos autorités qu'ils seraient inapplicables sans augmentation des prix de vente au détail. Les partisans d'une augmentation du prix du bock de 25 à 30 ct. et d'une augmentation de 10 ct. par bouteille croient à une augmentation de recette pour la caisse fédérale de 30 millions. Cet espoir n'est nullement à envisager, car ils ne tiennent pas compte de la diminution considérable de la consommation qui s'en suivra, ni de la vente en verre de 4 et 5 décililitres.

L'expérience nous prouve ce qui suit :

En 1917, le prix du bock a du être augmenté à 30 ct., comme on voudrait le faire aujourd'hui. Cette mesure a eu pour effet de diminuer la consommation de 1,678,059 hl. à 803,707 hl. Soit après l'élévation du prix : diminution de 52,1 % de vente.

La diminution de consommation a donc été de plus de la moitié

Il est un fait certain, c'est que, par suite de la tendance à la baisse des salaires, les dépenses seront comprimées. Une augmentation du prix de vente de la bière aurait, sans aucun doute, pour résultat une diminution de la consommation aussi considérable qu'en 1917. L'augmentation du prix de vente au détail de la bière dans plusieurs pays (par suite d'imposition trop élevée) a provoqué une diminution de consommation analogue à celle constatée chez nous.

Comme il est établi ci-dessus, la Confédération perçoit sur une consommation de 2,3 millions d'hectolitres de bière, un montant de 23 millions de francs. Si la consommation diminue comme en 1917, c'est-à-dire de moitié, ses recettes diminueraient de même et tomberaient à 11,5 millions. Celles prévues de 30 millions résultant de l'augmentation du prix de vente au détail, tomberaient également à 15 millions.

L'apport total de l'ancien impôt sur la bière et du nouvel impôt représenterait donc une somme de 26,5 millions, c'est-à-dire moins que celui prévu aujourd'hui par le projet du Conseil fédéral. Les statistiques officielles prouvent enfin que les chiffres de la consommation de la bière en 1916 (soit avant l'augmentation du prix de vente) n'ont pu être atteints seulement qu'en 1925.

Il est donc exclu que, pour les années prochaines, la Confédération trouve une augmentation de ses recettes par un renchérissement du prix de la bière. Cette mesure aurait pour conséquence, et pendant de longues années, une aggravation de chômage pour les brasseries et tous leurs débits.

Nous n'avons pas dans les considérations énoncées, tenu compte des autres diminutions de ressources pour la Confédération, les cantons, les communes, les cafetiers-restaurateurs et des autres branches auxiliaires de notre industrie.

Société suisse des brasseurs.

Pour les prochaines fêtes, grande vente de
Pyjamas et chemises de nuit
 pour dames et messieurs
Rabais considérables
 chemises de nuit pour dames depuis Fr. 2.90
 pyjama molleton pour dames depuis Fr. 4.90
 pyjama pour messieurs depuis 7.50
 Que des articles de superbe qualité - Profitez !
AU JOLI MOMENT
 Mme Henseler-Cotting
 Rue de Lausanne, 82 FRIBOURG

Brasserie de l'Épée
 Dimanche après midi, dès 2 h. ½
CASSÉE-CONCERT
 Orchestre Daguët-Musette
 INVITATION CORDIALE
 Les tenanciers :
 M. et Mme Käser-Wigger.

On demande pour Noël un bon
VACHER
 pour 11 vaches, ainsi qu'un
Domestique
 de campagne
 Références exigées.
 S'adresser à M. Félix Progin, à Villarepos.

Un concours intéressant !
Fortes primes
 Envoyez-nous de suite votre adresse, afin de recevoir à temps, sans engagement pour vous, les conditions très avantageuses de notre concours. (Enveloppe affranchie de 5 ct.) Lib. 918-1
 Fabrique d'horlogerie Locarno S. A. LOCARNO
 Nom :
 Rue :
 Localité :

Pourquoi toujours l'„Arabe”



Parce que cette marque garantit toujours une qualité incomparable.

Les cafés « l'Arabe » sont réputés depuis plus de 35 ans et sont en vente dans plus de 500 épiceries des villes et villages du canton de Fribourg.
 Les cafés « l'Arabe » procurent toujours aux goûts les plus divers une satisfaction sans pareille.

Voici les diverses spécialités :

Paquet bleu écussons fribourgeois à 1.60 ½ kg.	Café à prime fribourgeois : 1 service (dîner et déjeuner) en porcelaine fine de Langenthal	Paquet brun à prime à 2.10 ½ kg.	la prime (cuiller argentée ou service en porcelaine) et la qualité en font son succès
Paquet rouge à 1.40 ½ kg.	Café du Brésil très économique, excellente qualité	Paquet bleu à 2.30 ½ kg.	Mélange spécial le délicieux café des fêtes
Paquet jaune à 1.60 ½ kg.	Brésil & Salvador doux & aromatique	Paquet brun à 2.50 ½ kg.	Mélange mocca de luxe les cafés les plus fins, additionnés de MOCCA au parfum incomparable
Paquet mauve à 1.80 ½ kg.	Mélange viennois le café des connaisseurs ; corsé & aromatique	Paquet brun à 2.50 ½ kg.	Le MOCCA fin le café qui s'impose après tout bon repas
Paquet vert à 2.— ½ kg.	Mélange de cafés fins de l'Amérique centrale	Paquet blanc à 1.05 le paq. de 200 gr	Café sans caféine conforme à la loi sur les denrées alimentaires

G. EIGENMANN & CIE, FRIBOURG

On demande
Servante
 de campagne
 chez Delley, Onnens.

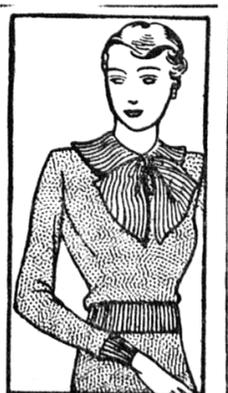
Ces Rats
 détruisent vos biens et transportent les maladies les plus contagieuses. Essayez le nouveau raticide
Raxon
 qui est d'une efficacité surprenante inoffensif aux animaux domestiques et dont l'emploi est recommandé par les autorités. Demandez références.
 Seul fabricant
J. Kaiser A.G.
 Liestal
 Dépôt:

Pharmacie Cuony, Fribourg, Avenue de la Gare. L. Bourgnicht & Gottrau, Pharmacie, Fribourg. Dr A. a Marca, Pharmacie de la Gare, Fribourg, Avenue de la Gare, 36.

A LOUER
 à Léchelles, maison d'habitation, grange, écurie, jardin et verger. Entrée immédiate si on le désire. S'adresser à **Camille Crausaz, Noréaz.**

A LOUER
BEL APPARTEMENT
 4 à 5 pièces. Dernier confort. 15745
 S'adr. : Péroilles 10, au 2me.

ON CHERCHE
représentants
 sérieux, débrouillards et présentant bien, connaissant les deux langues, pour représentation exclusive et de bon rapport dans quelques grands rayons. Offres sous chiffres 306, à **case postale 124, Fribourg. 76-174**



Élegants et bon marché sont nos Pullovers, Jaquettes, Costumes,
 Vous trouverez toujours chez nous la belle et bonne qualité à des prix très avantageux. 137-9

Visitez
LUNDI
2
Décembre
1935
 de 14 à 18 heures à l'
Hôtel Suisse
FRIBOURG
 LES

Fourrures
Ed. SCHMID
Neuchâtel
 Choix immense et livraison rapide
Modeliste à disposition

A vendre en soumission en Gruyère bon
Café-restaurant
 seul dans la localité. Convientrait pour marchand de bestiaux. S'adresser sous chiffres P 15.756 F, à Publicitas, Fribourg.

Mgr André Saint-Cla.
VIVE DIEU !
 Conseils fondamentaux dédiés aux âmes sérieuses
 Prix : Fr. 1.50
EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL
 Place St-Nicolas 130, et avenue de Péroilles, 38

Le contentement du sans-filiste suisse



dépend avant tout des qualités de son appareil
 Quelques-unes sont particulièrement indispensables pour la bonne réception en Suisse :

Belle et puissante reproduction musicale sans faux bruits
 Sélectivité perfectionnée
 Grande sensibilité
 Dispositif automatique anti-fading
 Durabilité

Le prix bas seul ne suffit pas. Seulement les appareils de qualité sont vraiment bon marché et procurent une satisfaction durable. C'est pourquoi vous demanderez une démonstration gratuite d'un **super à octode JURA** au marchand de radio concessionnaire



Jura 36, super à octode
 6 lampes Miniwatt
 gammes d'ondes 200-600 et 760-2000 m.
 Prix Fr. 310.—



Pension soignée et chambre
 indép. avec chauff. central et ascenseur pr Fr. 140.— par mois.
 S'adresser par écrit sous chiffres P 15750 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre
 1500 fagots et moules secs de sapin, éventuellement une partie contre de la paille ; même adresse, à vendre une belle jeune vache grasse de 5 ans, pour la garde ou la boucherie, pie-noire étoilée, ainsi qu'un taureau de 3 ans castré pour le trait ou boucherie. Par contre, nos acheteurs ont une vache pie-noire demi âgée, fraîche vèlée et bonne laitière 41549
 S'adresser : Risse Frères, agric., au Zible, La Roche.

LA LIQUIDATION TOTALE
 de la faillite COREIMEX S. A.
continue
 Articles de Parfumerie, Toilette, Brosserie, Papeterie, Mercerie, Bonneterie, Lingerie, Vêtements de travail. Grand lot de bas pour dames, etc.
Enorme rabais sur tous les articles
 Magasin ouvert tous les jours de 8-12 h. — 2-7 h.
PLACE DE LA GARE, 37/39
 Occasions pour coiffeurs, colporteurs et sociétés.

Demandez un essai des modèles 1936
 18 mois de crédit — Installations soignées
L. VON DER WEID, RADIO
 29, Rue de Lausanne — Maison de confiance.

MAIGRI
PAR LE MASSAGE
 Rapidement. Certainement. Sans danger.
 Lotion amaigrissante — BAHARI — 4.— et 7.20. 197-11
Pharmacie MARCA
 En face de la Gare.
 On demande pour le 15 décembre, une

Gambach
 A louer app. moderne de 4 ch., très ensoleillé. S'adresser par écrit sous chiffres P 41547 F, à Publicitas, Fribourg.

jeune fille
 de 17-18 ans, catholique, pour aider au ménage et servir à la laiterie. Nourrie et logée. 30 fr. par mois.
 Ecrire personnellement à la **Laiterie Fred. Henry, La Tour de Peilz.** 15754

La Reine ASTRID

ALBUM-SOUVENIR
Impression d'Art
GRATUIT



Photos spéciales des cérémonies des funérailles avec exclusivité pour le monde entier.

Un Souvenir Emouvant

de la reine la plus populaire d'Europe

L'album entier en impression d'art avec très belle couverture avec impression or, 40 illustrations photographiques format page entière, Texte français. Nous présentons cet album-souvenir à tous les lecteurs de ce journal. Vous n'auriez qu'à payer la somme de 96 centimes pour couvrir les frais de port etc.

COUPON GRATUIT
A envoyer dans les 5 jours directement à
EDITIONS DU NORD, Malmö, Suède.
Veuillez envoyer „L'Album-Souvenir de la Reine Astrid“, édition française, à

Nom _____
Adresse _____

N'envoyez ni argent ni timbres.

Pension d'enfants, Hagröslil

à Granges-Paccot, Fribourg. Villégiature idéale pour **NOURRISSONS** et **ENFANTS** de tout âge. Prix modérés Tél. 8.47. 155-1

Visitez l'exposition

de tableaux anciens et modernes, objets d'art et meubles anciens, etc. — Ouvert tous les jours, de 8-12 h., 1 1/2-7. Dimanches et jours de fête, de 10-12, 2-5 h. Entrée, 55 ct., impôt compris. Maison Macherel, rue de Lausanne, 81
Téléph. 8.11, Fribourg. 20-18

Enchères de bois

Mardi 3 décembre, à 13 heures 30, la commune de BELFAUX exposera en vente, par voie d'enchères publiques, 15 moules sapin, 1000 fagots refendus et de coupe, 6 tas de lattes, 15 ms billons et quelques lots de troncs. 15726
Rendez-vous des miseurs au DEVIN.

Café Romand

Dimanche 1er décembre 1935
à 20 h. 15 précises

Grand LOTO

organisé par le
CLUB FRIBOURGEOIS DU CHIEN DE POLICE

Nombreux et superbes lots
INVITATION CORDIALE
Le Comité

Betteraves

50,000 kg. **A VENDRE** chez **Baudois frères, Seedorf p. Rosé.** Tél. 54.08. 41519

Char de marché

neuf, avec cage, essieux à patent, à vendre. 41537
S'adresser : **FALK, maréchal, Marly.**

Char à bétail

avec deux portes nouveau genre essieux à patent, à vendre. 41538
S'adresser : **FALK, maréchal, Marly.**

BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez **E. Germond, sellerie, Payerne.**

AUBERGE DU VILLAGE Chénens

Dimanche 1er décembre

CASSEE-CONCERT

Orchestre « **Mickeystone** »
Invitation cordiale *Le tenancier.*



Soutien constant

de votre famille, vous ne le serez qu'après avoir pris vos dispositions pour toutes les éventualités. Une assurance de la "Zurich" vous garantit un revenu lorsqu'en cas d'accident vous êtes empêché de travailler.

Compagnie Générale d'Assurances
contre les Accidents et la Responsabilité Civile



Pour tous renseignements s'adresser à **XAVIER THALMANN, FRIBOURG**
Téléphone 4.07 2, Rue de Romont

GARAGE DE LA GARE FRIBOURG

Service jour et nuit dépannages | Téléphones Bureau et ateliers 1700 & 1701

Agence générale des automobiles « FIAT »

GRANDS ATELIERS DE RÉPARATIONS avec installations ultra modernes. Revisions et réparations d'automobiles de toute marque. Atelier spécial avec outillages et appareillages complets pour contrôle et réparations de tous appareils électriques. Nos travaux sont garantis parce qu'exécutés par un personnel très qualifié.

Pneus, huiles, benzine, accessoires,
Aux conditions les plus avantageuses
Demandez notre offre ?

ARTICLES D'HIVER :
Pièces de rechange originales « FIAT », chaînes à neige, couvre-radiateur, glaces anti-gel, chauffage, anti-gel pour radiateurs, supports de skis.

Nous avons continuellement environ 30 voitures-automobiles de toutes les catégories et tous les prix. Démonstration sans frais et sans engagement; facilités de paiement.
Se recommandent

SPICHER & Cie.

3 Générations

déjà ont grandi grâce à la



Farine lactée NESTLÉ

COMBUSTIBLES

COKES HOUILLES ANTHRACITE BRIQUETTES, etc.

BOIS DE CHAUFFAGE

SEC BRUT et COUPE
Gros et détail

VVE M. DURIAUX

Téléphone 3.10

Homme de 36 ans cherche place comme vacher ou charretier pour Noël ou nouvel an. Connaissant tous les travaux de campagne. S'adresser à **Haas Jean, Sales (Sarine).**

Journée du stylo

Samedi 30 novembre 1935
Un spécialiste de la Maison Mont-Blanc se tiendra à la disposition de chacun pour toutes réparations et tous renseignements. 66-3
Librairie de l'Université, Rue de Romont, 16, Fribourg.

On demande pour Nouvel-An, un bon

VACHER

pour 11 vaches et un domestique de campagne. 15708
Références exigées.
S'adresser à **Félix Progin, à Villarepos (Lac).**

Jeune fille

17 ans, cherche place comme aide dans le ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser à **Marguerite Riedo, Zolihaus, Lac-Noir** 41546 (Ct Fribourg).

ON DEMANDE

Cuisinière

honnête et de bonne santé. Aiderait aux travaux du ménage avec une femme de chambre. 3407
S'adresser à **Mme Levy, villa Gruyéria, Bulle.**

POUX

ainsi que les œufs de truifs en une nuit avec « **Pousna** » (breveté), à 1 fr. 60 7697
Dépôt chez **J. Mülhauser, coiff. (Samaritaine), Fribourg.**

BON

pour essai gratuit par correspondance. **Allemand, anglais, sténo, orthographe,** en 3 mois garantis, sans vous déplacer. Découper et joindre timbre 40 ct.
Ecole Centrale, prof. Bernard, Service E. VEVEY.

A LOUER

au centre du village de CUGY, en bloc ou séparément, une maison d'habitation de 2 appartements, dont l'un comprenant 3 chambres et 1 cuisine et l'autre 2 chambres et 1 cuisine. Grand jardin et dépendances. Libre tout de suite ou date à convenir.
S'adresser à **Mme veuve Elisa Grandgirard,** 92-46 à Cugy.



MARQUE DÉPOSÉE

HOLLANDIA

DEUX CAFETIERS

Erb et Bær, Fabr., Au (St-Gall)

FRAIS PUR ACTIF

FERMENT CURE

Ferment concentré de raisins
Remède naturel inoffensif, le plus efficace contre tous vices du sang, maladies de la peau, furoncles, abcès, acné, boutons, démangeaisons.
Spécifique également du manque d'appétit, de l'anémie, de la dyspepsie, des maladies de l'estomac, grâce à son pouvoir de désinfection et à ses ferments actifs.
Puissant régulateur de l'assimilation, il élimine l'acide urique et constitue donc un agent de lutte contre le rhumatisme, la goutte et prévient la formation des calculs biliaires.
Agit avec succès dans les cas de diabète ainsi que contre les constipations même opiniâtres. Facilite les cures d'amaigrissement.
Le meilleur dépuratif p. les cures de printemps et d'automne. Prix par flacons Fr. 5.—. Cure de 3 flacons Fr. 12.50.
PHARMACIE ESSEIVA
Tél. 106 - Fribourg - Rue de Romont, 6
Exigez la marque Ferment Cure.

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE

FRIBOURG

Place de la Gare

St-Gall, Zurich, Bâle, Genève, Appenzell, Au, Brig, Martigny, Olten, Rorschach, Schwyz, Sierre, Widnau.

CAPITAL SOCIAL ET RESERVES : Fr. 20.000.000.—

Nous bonifions actuellement :

4 à 4 1/4 % sur nos OBLIGATIONS

suivant montant et durée ;

3 % sur nos CARNETS D'ÉPARGNE.

Pour dépôts à terme, demandez nos conditions spéciales.

30-2

Si vous voulez une bonne installation de

CHAUFFAGE CENTRAL

aux meilleures conditions adressez-vous à la maison

Albin BAERISWYL & Cie

Pérolles, 69 Tél. 15.65 107-6

Chauffages centraux de tous systèmes. — Installations sanitaires — Brûleurs à mazout. — Laiteries et fromageries à vapeur. Chauffage d'églises. — Transformations. — Réparations. Bureau technique. Projet et devis sans frais ni engagement.

Agence immobilière & Bureau fiduciaire LIPP & REYFF

36, Place de la Gare, FRIBOURG, Tél. 16.58

A vendre

- à Estavayer-le-Lac : Hôtel-Restaurant ;
- à Payerne : Un Hôtel-Restaurant — Des maisons locatives avec ou sans magasin ;
- à Bulle : Un Café-Restaurant — Des maisons locatives avec boucherie — Une villa de maître de 10 pièces, grand jardin, etc. ;
- à Vevey : Une maison locative avec boucherie ;
- à Fribourg : Plusieurs villas de maître, villas locatives, maisons de rapport avec ou sans magasin, boulangerie et épicerie bien achalandées ;
- dans le canton : Plusieurs domaines de diverses contenances.

RADIO

Nouveautés 1936

Paillard-Philips-Pilot, etc.

depuis Fr. 190.—

Démonstrations sans engagement. — Facilités de paiement.

Reprise

Chez **P. Favre et Fils** 27, Rue de Romont Fribourg

Pour la Saint-Nicolas vous trouverez au magasin de « Jouets » **BAZAR CENTRAL**

rue de Lausanne, 78

le plus grand choix de

Jouets d'enfants et jeux

à des prix hors concurrence

✠ Poussettes de poupées, vélos d'enfants Meccanos - Charrettes - Trotinettes, etc. ✠

Enchères de bois

Lundi, 2 décembre, l'Etat de Fribourg vendra dans ses forêts de **Monterban et du Sac** : 40 moules sapin sec, 40 moules foyard, 500 fagots refendus foyard et sapin, et 600 fagots de branches. Rendez-vous à 9 h. à l'entrée du Sac (côté Grangeueuve), et à 10 h. 1/2 à l'entrée de Monterban (côté Châtillon). 15607

L'Inspecteur des forêts du II^{me} arrondissement : Jungo.

Buffet de la Gare, **ROSÉ**

Dimanche 1^{er} décembre

CASSÉE

Orchestre « Tetsch »

Invitation cordiale

3004 Le tenancier.

Cours de cuisine à Fribourg

Ce cours, organisé par le Professeur A. Jotterand, de Lausanne commencera le jeudi 5 décembre. Il aura lieu dans les locaux des E. E. F., Av. Pérolles, 25. On peut encore s'inscrire en écrivant tout de suite au professeur, à Lausanne, Ch. de Mornex, 11.

Enchères de bois

L'Hôpital des Bourgeois vendra aux enchères publiques dans sa forêt de Fossé et Cadrez, le **lundi 2 décembre** : 30 moules de sapin, 50 tas de perches et de bois sec.

Rendez-vous, à 13 h. 30, à l'entrée, vers Rosières ;

dans sa forêt de Courtepin et de La Corbaz, le **vendredi, 6 décembre** : 25 moules de sapin, 25 tas de perches, 30 tas de bois de sapin et hêtre. 229-1

Rendez-vous, à 13 h. 30, à la Gotalaz.

P. Vonderweid.



Pour braver les intempéries.

A aucune époque de l'année, on n'est plus sujet aux refroidissements qu'aux jours humides et froids de l'arrière-saison. Il s'agit donc de s'armer en fournissant à l'organisme la réserve de forces lui permettant de braver les intempéries.

On y parviendra en prenant une tasse d'Ovomaltine le soir, avant d'aller se coucher. L'Ovomaltine est le dispensateur idéal d'énergie et de forces aux jours critiques. Elle est composée exclusivement de substances nutritives de haute valeur, facilement et entièrement assimilables. Elle ne contient aucune matière bon marché. Il n'y a qu'une seule Ovomaltine. Elle est un peu chère, mais elle est bonne.

C'est surtout aux jours humides et froids de fin d'automne qu'il faut prendre de l'Ovomaltine. Faites le pour votre santé!

OVOMALTINE

veille sur vos forces.

En vente partout en boîtes à 2 frs et 3 frs 60

Dr A. WANDER S. A., BERNE

B 227



A TOUS CEUX qui ont besoin d'une MONTRE résistante aux chocs

Demandez n/montre Express, contre remboursement, sans risque pour le client, nous échangeons dans les 8 jours. **PLUS DE 35,000**

ouvriers, employés de chemins de fer, postes, agriculteurs, mécaniciens qui avaient besoin d'une montre extrêmement solide, emploient aujourd'hui notre montre Express fabriquée spécialement pour eux.

Il est difficile d'imaginer une montre plus résistante. La boîte très robuste est doublée d'une cuvette pour protéger le mouvement. Elle est en métal blanc inaltérable, le ressort est incassable au remontage. Même si, en ouvrant la boîte, vous laissez par inadvertance quelque poussière s'infiltrer dans le mouvement, la montre ne s'en ressent pas et continue à vous donner l'heure. Bon mouvement ancre 8 rubis. La montre est garantie 3 ans. Elle coûte seulement Fr. **18.** Demandez-la à la

Fabrique Ad. Matthey, Pont 12, La Chaux-de-Fonds 20

Veillez m'envoyer 8 jours à l'essai, contre remboursement, votre montre résistante aux chocs, à Fr. 18.—. Comme lecteur de La Liberté, j'espère être servi rapidement. Il est entendu que, si elle ne me convenait pas, vous me l'échangerez.

Nom Adresse

Régie d'immeubles, Guillaume de Weck

Agence Immobilière Perrin et Weck 18, rue de Romont

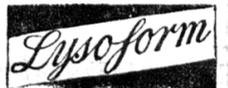
APPARTEMENTS A LOUER

- Av. de Pérolles, 15 : 5 ch., mansarde, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.
- Rue Fries, 3 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.
- Rue du Tir, 15, 1^{er} étage : 5 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude généraux par concierge, ascenseur, grand confort. Convientrait pour médecin, avocat, notaire, etc.
- Rue Grimoux, 12 : 4 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage central à l'étage.
- Rue de Lausanne, 51 : 2 chambres pour bureaux (ancienne étude not. Quartenoud). 15222

Attention aux contrefaçons !

Il n'y a pas de produit similaire qui remplace le **LYSOFORM**, le puissant antiseptique connu, mais bien des contrefaçons souvent dangereuses ou sans valeur !

Exiger l'emballage original et la marque



déposée
Flacon 100 gr. 1 fr., 250 gr. 2 fr., 500 gr. 3 fr. 50, 1 kg. 5 fr. Savon toilette, 1 fr.
Toutes pharmacies et drogueries
Société Suisse d'Antiseptie-Lysiform, Lausanne



CHICS CHAUSSURES
daim noir
daim bleu
daim brun
combien
avantageuses

chez

J. Kurth

Fribourg 51, Rue de Lausanne 2, Rue de Lausanne

Une des plus anciennes et plus capables Caisse de crédit à terme différé bien introduite en Suisse romande, a à remettre à nouveau son

Agence générale

pour les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg. Nous offrons haut fixe, commission et conditions avantageuses. Personnes de la branche, honorablement connues, pouvant fournir caution, ayant l'habitude de visiter la clientèle (service extérieur), sont priées de faire offres détaillées, avec indication des succès antérieurs références, etc., sous chiffres V 10722 Z. à Publicitas, Zurich.

Sociétés de musique !

Faites réparer vos instruments à prix favorables ; pour cela, adressez-vous aux spécialistes 438-1 RUFLLI & VONNEZ, PAYERNE, 9. Tél. 261.

A VENDRE

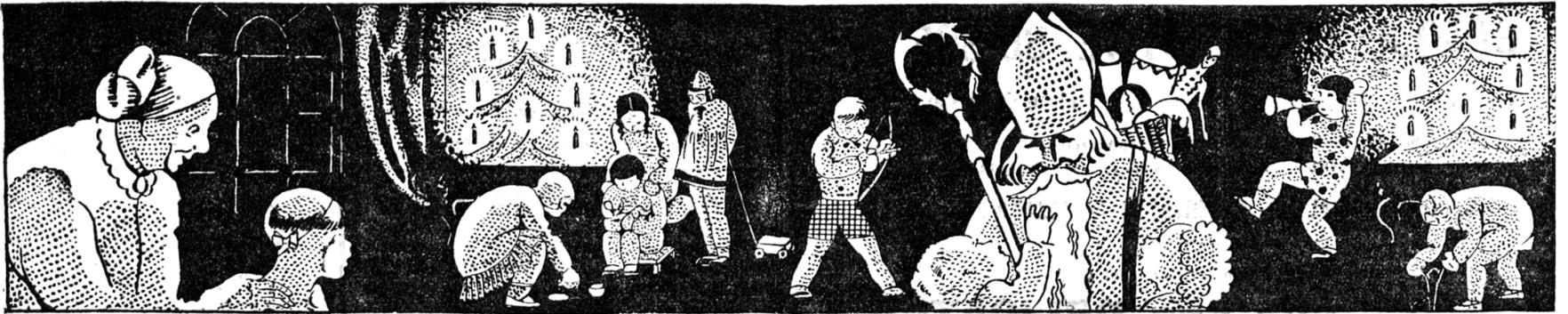
maison

d'une famille tout confort, jardin, vue incomparable et imprenable, à Fribourg. 15539 S'adresser à LIPP & REYFF, Agence Immobilière, Fribourg.

BAISSE DU GAZ

à 25 ct. le m³ dès janvier 1936

ÉCHELLE DES RABAIS MAINTENUE
AUCUN MINIMUM IMPOSÉ
AUCUNE LOCATION DE COMPTEUR
RAPIDITÉ, VISIBILITÉ DE LA FLAMME
POUR LE RÉGLAGE



Au Jardin d'Espagne

rue de l'Ancienne Préfecture, 205

Raisins - Bananes - Oranges
Mandarines - Noix - Noisettes
Figues - Marrons de Naples - Tomates
Vins - Liqueurs et Conserves

Se recommande :
Maison Dougoud.

Un immense plaisir

pour les jours de fête en offrant

UNE FOURRURE

à choisir dans notre superbe assortiment et à des prix inconnus à ce jour.

UN COUSSIN BRODE

exécuté sur commande de façon parfaite et rapide.

ELEGANTS VÊTEMENTS ET MANTEAUX SUR MESURE

signés

M. Gehring - Bopp

tailleur diplômé

Arcades de la Gare FRIBOURG

Pour la Saint-Nicolas

OCCASIONS SENSATIONNELLES

- 1) Jolis **Complets** pour enfants tailles de 4 à 12, depuis **Fr. 15**
- 2) **Complets** élégants pour jeunes gens tailles de 38 à 43, depuis **Fr. 45**
- 3) **Beaux Cirés** noirs, depuis **Fr. 15**
- 4) **Pardessus** mi-saison, très confortables, depuis **Fr. 35**
- 5) **Manteaux** très chauds, véritables occasions
1^{re} série depuis **Fr. 15**
2^{me} série depuis **Fr. 35**

COMTE & Cie

1, rue de Lausanne, 1

COMPLETS

en beaux tissus peignés et fantaisie

Jeunes gens dep. Fr. **42.-**

Messieurs

47.- 54.- 59.- 68.- 79.- 88.- jusqu'à 120.-

Pantalons

mi-drap, solides, bonne façon **10.- 12.- 14.-**
rayés : **14.- 17.- 19.- 23.-**

Pantalons golf

pour garçons dep. Fr. **8.60**
» jeunes gens » **11.70**
» hommes » **14.-**

Pour enfants

Pantalons, entièrement doublés dep. **2.70.-**
(taille 0, augmentation par âge.)

Complets dep. Fr. **16.-** } taille 3 ans et ensuite augmentation par âge
Manteaux, entièrement doublés Fr. **11.-**

Vêtement Clément

18, RUE DE LAUSANNE

FRIBOURG

Voici de beaux CADEAUX

qui procurent du bonheur aux aux petits et grands

Accordez un moment d'attention à nos 7 vitrines



Pantoufles à revers

5.95 4.50 3.50 2.90

Pantoufles feutre

2.50



Chaussons

en poils de chameau avec boucles
Enfants **3.50**
Fillettes **4.50**
Dames **5.50**



Socques

doublés chauds première qualité

5.50 4.25 3.70



Confortables

divers modèles
Fr. **5.80 6.50 7.50**



Richelieu

4 souliers à brides pour dames depuis Fr. **9.80**



Chaussures

de sport cuir chromé brun
Enfants, depuis **7.80**
Garçons et fillettes **13.80 11.80**



Richelieu p^r hommes **17.80 13.80 12.80**



Enfants Fr. **4.50**
Dames, depuis Fr. **6.50**

Chaussures DOSSENBACH

AUX ARCADES

FRIBOURG

MORAT

Pour la St-Nicolas

faites plaisir en achetant vos cadeaux chez

Bregger, Zwimpfer & Cie

Place du Tilleul

PATINS « HUDORA »,
LUGES et SKIS,
« MECCANO »,

Boîtes d'outils.
Grand choix de coutellerie.

Articles nickelés et argentés.

Prix très avantageux pendant les fêtes.

Tous nos superbes Jouets sont

liquidés;

jusqu'à 50 % rabais

(liquidation partielle autorisée)

RUE DE LAUSANNE, 54

CHEZ

LABASTROU

« Lit Bergère »

LE COUCHE pratique et bon marché, avec caisson pour la literie, recouvert d'un velours au choix, y compris matelas et pelochons plume.

Prix de réclame : Fr. **100.-**

Meubles BRUGGER

Fribourg, Pont suspendu, 109